



# QUITE, RATHER

Eric Gilbert

► **To cite this version:**

Eric Gilbert. QUITE, RATHER. Cahiers de recherche en grammaire anglaise, Ophrys, 1989. hal-02153007

**HAL Id: hal-02153007**

**<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-02153007>**

Submitted on 11 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# QUITE, RATHER

**Eric GILBERT**  
**NORMANDIE UNIV, UNICAEN, CRISCO, 14000 CAEN, FRANCE.**

## Introduction

Dans le présent article, nous nous proposons d'étudier les adverbes *quite* et *rather*. Nous essaierons essentiellement de montrer que les différentes valeurs de ces deux marqueurs peuvent, pour chacun d'eux, être ramenées à une opération sous-jacente unique et fondamentale, et qu'il est donc possible de les expliquer en fonction, d'une part, de la nature des termes sur lesquels portent *quite* et *rather* et, d'autre part, du type de contexte dans lequel s'inscrivent les deux adverbes.

## 1. QUITE

Etymologiquement, *quite*, comme *quiet* mais aussi comme *quit*, qu'il s'agisse du verbe ou de l'adjectif, provient du latin *quietus*. L'adjectif *quit* est présenté dans la plupart des dictionnaires comme équivalent de *rid* ou de *free* et les synonymes du verbe *quit* généralement proposés sont, selon les contextes, *leave*, *go away from*, *resign* ou *discontinue*. Dans les deux cas, les gloses choisies traduisent l'idée d'une sortie de quelque chose (une obligation, une activité, etc.) et, partant, d'une entrée dans quelque chose d'autre (une absence d'obligation, d'activité, etc.) Cette même idée se retrouve en français avec *quitte* et *quitter* qui ont, eux aussi, *quietus* pour origine, et elle transparait également d'une certaine manière dans les définitions possibles de *quiet* qui peut, par exemple, être caractérisé négativement comme renvoyant à « une absence de bruit et de perturbation » (H. Chuquet et M. Paillard, p.260). Etant donné la parenté originelle de *quite* et de ces termes, on peut penser que cette idée doit aussi se refléter dans l'opération que marque cet adverbe.

Si l'on s'en fie à une analyse particulièrement révélatrice de Bolinger, il apparaît que c'est effectivement ce qui se produit. Ce linguiste oppose, en effet, les deux énoncés suivants :

(1) *It is **quite** cold this morning.*

(2) *It is very cold this morning.*

et écrit à leur propos :

« *the first connotes an unexpectedness that the second lacks; it would be used of a cold day in summer, for example* » (1972 : 105).

Dans l'énoncé (1), *quite* porte sur le terme *cold* qui, en tant qu'occurrence notionnelle, renvoie à la notion /*cold*/. Une notion, dans la théorie de A. Culioli, est « un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (1982 : 8). A partir d'une notion, on peut construire un domaine notionnel qui représente le domaine d'occurrences de la notion. Ce domaine est structuré en un intérieur I, un extérieur E, complémentaire strict de I et une frontière F, valeur intermédiaire qui a à la fois des propriétés de I et de E. Ainsi la notion /*cold*/qui nous intéresse permet de définir un domaine structuré en trois valeurs, I=<*cold*>, E=<*not cold*> et F <*not really cold but not really not cold*>. Or, le contexte imaginé par Bolinger, *a cold day in summer*, montre très clairement que l'énonciateur qui produit (1) se situait a priori en E=<*not cold*> ou, tout au moins, en F= <*not really cold (but not really not cold)*>, et, en d'autres termes qu'il privilégiait une valeur autre que I. On peut dès lors considérer qu'avec *quite* l'énonciateur revient sur cette préconstruction en indiquant qu'il quitte E F pour entrer en I, ce qui provoque la nuance d'*unexpectedness* dont parle Bolinger, I ne correspondant pas à la valeur attendue.

Ce phénomène, qui témoigne de la parenté de *quit* et de *quite*, se rencontre aussi dans l'énoncé suivant, que nous avons également emprunté à Bolinger, accompagné de ses commentaires :

« *Unexpectedness, where expectedness is expected, can easily lead to sarcasm [...]: I do hear that she [your daughter] has been quite admired*”.. *It was too hard to be told, after that [scil. great triumphs as the belle of the season], that her daughter had been “quite admired”.* » (Ibid. : 105)

L’*unexpectedness* que voit Bolinger dans cet énoncé ne peut là-aussi qu’être liée au fait que l’énonciateur s’attendait (ou fait comme s’il s’attendait) à ce que E=<*not admired*> ou F= <*not really admired*> soit la valeur vraie et qu’il ne revenait qu’après coup sur ce préconstruit en marquant avec *quite*, l’entrée en I, ce qui, la nature de la notion en jeu aidant, entraîne l’apparition de la nuance supplémentaire de *sarcasm* que relève Bolinger<sup>1</sup>. On constate donc une nouvelle fois que *quite*, comme *quit*, suppose que l’on quitte quelque chose, en l’occurrence E F, pour entrer dans quelque chose d’autre, en l’occurrence I.

Le contexte plus généreux des deux exemples suivants permet de confirmer cette observation :

(3) *Then he sank slowly back, his head jerking as the heads of old men do. But his voice was quite calm, cold [ ...].*

(4) *‘Havent we!’ she cried, in a high, reckless cry. ‘It is almost absurd, isn’t it?’*  
*‘Quite absurd,’ he said.*

Dans le premier exemple, de par la présence de *jerking* et de l’adversative en *but* au sein de laquelle s’inscrit *quite*, la préconstruction de E=<*not calm*> ou de F=<*not really calm*>, fait peu de doute. Dans le deuxième exemple, c’est de façon manifeste que F est préconstruit puisque l’on part explicitement de *almost absurd*. Dans les deux cas, on peut donc incontestablement considérer que *quite* marque la sortie de E F en (3) et de F en (4), et, conséquemment, aussi bien en (3) qu’en (4), l’entrée en I, ce qui corrobore bien l’observation que nous avons faite à propos des deux énoncés précédents.

Toutefois, les énoncés que nous venons de citer pour montrer la parenté de *quite* et de *quit* représentent un cas quelque peu particulier. Il est certes vrai que la

---

<sup>1</sup> Notons toutefois que, ainsi qu’il apparaîtra clairement ultérieurement, il y a une autre explication possible à l’ironie sous-jacente à cet

préconstruction de E ou de F est relativement fréquente, et ce même dans des énoncés où cela n'apparaît pas de manière flagrante. Ainsi, au sujet de l'exemple suivant que nous avons proposé à une anglophone :

(5) *The second convict was short and p lump. Almost hairless, he was **quite** white.*

nous nous sommes vu demander s'il n'avait pas été question auparavant d'une autre personne qui, elle, n'aurait pas été *white*, et, autrement dit, si l'on n'était pas parti de E. Et effectivement, deux paragraphes plus haut, on pouvait lire :

(6) *Once( ...) there were two convicts. One of them was about twenty-five, tall, lean, flat-stomached, with a sunburned face and Indian black hair (...)* (c'est nous qui soulignons).

Mais une telle préconstruction de E ou de F est loin d'être systématique, et elle ne saurait, par exemple, être postulée pour les énoncés suivants :

(7) *Mildred led Philip along a passage to a room at the back. It was **quite** dark; she asked him for a match and lit the gas.*

(8) *It would not do to gamble where his uncle could hear of it, he knew that **quite** well.*

(9) *Ursula was **quite** absorbed in her song, when suddenly Gudrun stopped and said mildly, ironically:*

*'Ursula!'*

Dans ces trois énoncés, il est difficile de considérer que l'on part de E ou de F, c'est-à-dire de <not dark> ou <not really dark> en (7) de <not well> ou de <not really well> en (8) et de <not absorbed> ou de <not really absorbed> en (9). On ne retrouve d'ailleurs pas la nuance de surprise, d'*unexpectedness* caractéristique de la préconstruction d'une valeur, et il apparaît donc que, dans ce genre d'énoncés, qui sont représentatifs de la majeure partie des occurrences de *quite*, l'énonciateur part tout simplement de IE, valeur extérieure au domaine envisagé et compatible à la fois avec I, F et E<sup>2</sup>. Mais *quite*, peut cependant

---

<sup>2</sup> IE, dans la théorie d'A. Culioli, représente la mention de la notion. C'est une valeur qui est en dehors de l'opposition positif-négatif et qui, en tant que telle, permet d'envisager simultanément les deux valeurs complémentaires du domaine notionnel, tout en restant à l'extérieur de celui-ci.

toujours s'analyser comme marquant explicitement l'entrée en I, ce qui permet de rendre compte aussi bien des énoncés (1) à (6) où l'on a :

E F -----> I

que des énoncés (7) à (9) où l'on a :

IE -----> I (ou E F / I $\cup$ )

Nous avancerons donc, pour résumer, que, à la différence de *quit* qui insiste essentiellement sur l'idée d'une sortie, *quite* est avant tout la trace d'une entrée, et, plus précisément, de l'entrée dans l'intérieur du domaine notionnel considéré.

Avant de poursuivre en examinant d'autres énoncés plus en détail, il convient naturellement de définir ce qu'implique ce genre d'opération. L'entrée en I suppose ce qu'on appelle dans la théorie de A. Culioli un centrage, c'est-à-dire un renvoi au centre organisateur de la notion envisagée, centre organisateur qui représente une occurrence typique de la notion, ou, en d'autres termes, une occurrence possédant toutes les propriétés caractéristiques de ladite notion. En effet, que l'on parte de E F ou de IE, l'entrée explicite en I entraîne automatiquement l'élimination de toute altérité faible (F) ou forte (E) par rapport à I et nous donne donc la notion munie de ses seules propriétés définitoires. Ainsi, par exemple, dans l'énoncé (1), qui est censé être prononcé en été, *quite*, marqueur de centrage, indique que l'on n'a pas seulement affaire à un froid de saison (E F, *i.e.* <not cold> <not really cold>), mais à un vrai froid, un froid typique. De la même façon en (4), *quite* marque que l'on se situe sans équivoque en I et que l'on n'a donc pas du presque absurde (F) comme le disait le co-énonciateur, mais du vraiment absurde. Cela est également vrai dans les cas où l'on part de IE comme (7), (8) et (9) et comme dans l'énoncé suivant qui illustre parfaitement l'opération en question :

(10) *Philip asked whether there was nothing else he could do.*

*'I'm afraid not.'*

*'Are you quite sure?'*

*'Well, the fact is they're advertising for a shop-walker tomorrow,' said Athelmy...*

En posant la question *'Are you quite sure?'*, l'énonciateur essaie de ne pas laisser d'échappatoire possible au co-énonciateur. Il lui demande de centrer en entrant en I, et, autrement dit, d'éliminer explicitement toutes les valeurs frontières et extérieures, toutes les propriétés altérées par rapport à *sure*, empêchant par là-même tout faux-fuyant.

Cette même opération apparaît aussi très nettement dans l'énoncé suivant où *quite* porte sur un groupe prépositionnel :

*(11) Sally, just run down to Mrs Black's and get me half a pound of tea, will you? I've run quite out of it.*

Dans cet exemple, *quite* marque l'entrée en I et donc le renvoi au centre organisateur de la notion */out of tea/*. Ce faisant, il élimine toutes les valeurs autres que I, notamment les valeurs frontières, et indique par là-même qu'il ne reste pas la moindre feuille de thé et que l'on a donc affaire à une absence typique et, partant, totale, de thé.

Ce renvoi au centre organisateur et, par conséquent, aux propriétés caractéristiques, définitoires, de la notion envisagée, peut d'ailleurs faire l'objet d'un développement en surface. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant que nous avons emprunté à P. Sauret :

*(12) It was her first time at Ascot, she said. Her first time, in fact at the races.*

*"What do you think of it?"*

*"Very beautiful. Very brave. Quite mad."*

*"Does sanity lie in ugliness and cowardice?" I asked.*

La dernière réplique de ce passage montre très nettement que *beautiful* et *brave* sont perçus comme représentant des propriétés définitoires de la notion */mad/*. Ce phénomène va tout à fait dans le sens de notre analyse car c'est bien évidemment *quite* qui favorise ce genre d'interprétation en renvoyant au centre organisateur de *mad* et donc aux propriétés définitoires de cette notion.

Nous allons maintenant envisager les différents types de combinaisons syntaxiques dans lesquelles peut entrer *quite*. Nous verrons que cet adverbe, en fonction du contexte et de la nature du terme sur lequel il porte, prend diverses valeurs, mais que celles-ci peuvent toutes être ramenées à l'opération fondamentale de renvoi au centre organisateur que nous venons de délimiter. Nous commencerons par la combinaison *quite* + substantif.

## 1.1. *QUITE* + SUBSTANTIF

### 1.1.1. *QUITE* + *THE* + N

Le renvoi au centre organisateur, et donc au type, est parfaitement illustré par la structure syntaxique *quite* + *the* + N que l'on rencontre dans des énoncés du genre des suivants :

(13) 'She's a very nice woman', said Mildred. '**Quite** the lady. I told her we was married'.

(14) He is **quite** the lawyer. (exemple emprunté à Bolinger)

(15) She was **quite** the belle of the ball. (id.)

Dans ces trois énoncés, on travaille à un niveau notionnel: la combinaison *the* + substantif ne renvoie pas à une occurrence particulière de */lady/*, de */lawyer/*, etc., mais à la notion */lady/*, */lawyer/*, etc., munie de toutes ses propriétés caractéristiques. *Quite*, dans chacun des cas marque l'entrée dans l'intérieur de ce domaine notionnel et construit ainsi le complément de rang 0 comme n'ayant aucune propriété altérée, ne serait-ce que faiblement, par rapport au centre organisateur, c'est-à-dire comme possédant toutes les propriétés définitoires, typiques de la notion considérée. De par le renvoi au centre organisateur que suppose *quite*, *she* en (13), *he* en (14), etc., sont donc respectivement identifiés à la *lady* type, au *lawyer* type, etc. C'est d'ailleurs ce que traduisent les gloses que propose Bolinger pour ces occurrences de *quite*. Il utilise, en effet, des termes tels que *truly*, *absolutely* pour paraphraser ce genre d'énoncés. Il a également recours



aux expressions *identifying x as y is fully justified* et *x is fully entitled to be called y*. Toutes ces gloses, on l'aura remarqué, reflètent d'une façon ou d'une autre une référence au type, et la dernière, notamment, avec l'adverbe *fully*, montre bien, ainsi que nous venons de l'avancer dans notre analyse, que *quite* définit le  $C_0 x$  comme ayant toutes les propriétés caractéristiques de la notion *y* envisagée, et donc comme étant identifié à son centre organisateur.

On peut, en outre, noter que, dans les trois exemples cités, les termes qui suivent *quite* sont tous de même nature: ils réfèrent à des concepts abstraits, définis culturellement et représentant des propriétés extrinsèques. Les substantifs qui renvoient à des concepts physiquement définissables et constituant des propriétés intrinsèques ne peuvent pas, en effet, co-occurrencer avec *quite* lorsqu'ils sont précédés de l'article défini. Ainsi, un énoncé comme le suivant est-il inacceptable :

(16) \*It's *quite* the book.

A notre avis, ce phénomène tient au fait qu'avec les propriétés intrinsèques comme *book* ou *dog*, qui par définition sont stables, on a une opposition en tout ou rien. De ce fait, il n'est pas possible de définir, sans passer obligatoirement par l'association d'un autre domaine notionnel, une valeur qui, par exemple, serait en partie  $\langle dog \rangle$  et en partie  $\langle not\ dog \rangle$ , c'est-à-dire une valeur qui aurait à la fois des propriétés de I et de E, car ces propriétés, en tant qu'intrinsèques, sont incompatibles, voire contradictoires. Ce problème ne se pose pas avec des notions comme */lady/* qui renvoient à des propriétés extrinsèques : on n'a plus une opposition en tout ou rien et on peut fort bien envisager simultanément des propriétés de I =  $\langle lady \rangle$  et de E =  $\langle not\ lady \rangle$  sans pour autant aboutir à une contradiction. En d'autres termes, des notions comme */lady/*, */lawyer/* etc., permettent de concevoir des valeurs frontières, tandis que des notions comme */dog/*, */book/*, etc., si l'on s'en tient à leurs caractéristiques strictement définitoires,

n'autorisent pas directement la construction de telles valeurs<sup>3</sup>. Or *quite*, en marquant explicitement l'entrée en I et le renvoi au centre organisateur, a essentiellement pour fonction d'éliminer les valeurs frontières. Il n'est donc pas surprenant qu'il ne puisse, pas porter sur des notions comme */dog/* ou */book/* avec lesquelles on ne peut se situer qu'en I ou qu'en E.

Cette analyse, qui est basée sur l'opposition entre propriétés intrinsèques et extrinsèques, n'est bien sûr qu'une hypothèse, mais elle ne nous semble pas sans fondement car, ainsi que nous allons pouvoir le constater elle permet également de rendre compte de certains phénomènes avec la combinaison *quite + a + N*.

### 1.1.2. *QUITE + a + N*

Avec la structure article indéfini+ substantif, on retrouve un type d'utilisation de *quite* nettement apparenté à celui que nous venons d'envisager, comme en témoigne l'exemple suivant :

(17) *He expected her to make some reference to the fact that he had not been there for a week, but when she came up for his order she said nothing. He had heard her say to other customers:*

*'You're quite a stranger.'*

*She gave no sign she had ever seen him before.*

Dans cet énoncé, comme dans (12) à (15), *a stranger* renvoie à la notion */stranger/* et *quite* marque que c'est au centre organisateur de cette notion qu'est identifié *you*, qui représente, par conséquent, un étranger type ou, si l'on préfère, le type même de l'étranger. Dans ce cas, comme dans le précédent, il est possible d'appliquer la paraphrase de Bolinger : *you are fully entitled to be called a*

---

<sup>3</sup> On pourrait, de prime abord, penser qu'il est tout aussi possible de construire des valeurs frontières avec des notions comme */dog/* qu'avec des notions comme */lady/*, puisque, en français par exemple, on peut fort bien rencontrer un énoncé comme *ce n'est pas vraiment un chien*. Toutefois, pour qu'un tel énoncé soit interprétable, il faut soit que l'on travaille sur une propriété extrinsèque : *il est trop petit; il ne se comporte pas comme un chien*, etc., soit qu'il y ait association d'un autre domaine notionnel : *mais ce n'est pas un loup non plus; c'est un chien-loup*. Mais, en dehors de ce dernier cas de figure, un tel énoncé ne saurait être acceptable si l'on s'en tient aux propriétés strictement définitoires de la notion envisagée.

*stranger*. On travaille donc là aussi à un niveau qualitatif, le *you* étant défini comme possédant toutes les propriétés caractéristiques de la notion /*stranger*/ sans la moindre altération, puisque *quite* suppose que E et surtout F ont été éliminés. C'est d'ailleurs ce que traduit cette autre glose de Bolinger à propos de *quite a scandal* : *not just an embarrassment but actually a scandal*.

Toutefois, bien que l'opération marquée par *quite* puisse fondamentalement être décrite dans les mêmes termes, il est important de souligner que le renvoi à la notion ne s'effectue pas de la même façon avec l'article indéfini qu'avec l'article défini. Cette différence a, en effet, des répercussions sur les possibilités combinatoires de *quite*.

L'article défini ne conserve pas l'individuation et suppose un renvoi global à la notion: on a affaire à ce que nous appellerons, faute d'un meilleur terme, une représentation symbolique de la notion munie de toutes ses propriétés caractéristiques. Pourtant, si ce type de renvoi à la notion autorise une opposition à des notions (faiblement ou fortement) autres, il ne permet par contre pas de distinguer différentes occurrences possibles de la notion envisagée. En d'autres termes, l'article défini supprimant l'individuation, il n'y a pas de points distinguables dans l'intérieur du domaine notionnel, tout point étant qualitativement identifiable à tout autre. Avec ce genre de renvoi à la notion, l'intérieur se présente donc comme une sorte de point dilaté et se ramène, en fait, au seul centre organisateur.

L'article indéfini, lui, conserve l'individuation et marque une extraction sur la classe d'occurrences de la notion : l'élément ainsi extrait ne fonctionne pas comme un symbole, mais, en quelque sorte, comme un échantillon. Cet élément représente, en effet, un élément quelconque de la classe d'occurrences, et c'est en tant que tel qu'il peut être représentatif de la notion dont il possède les propriétés caractéristiques. De ce fait, avec l'article indéfini, on peut toujours opposer la notion considérée à d'autres notions, comme avec l'article défini, mais, l'élément échantillon étant explicitement construit comme extrait de la classe d'occurrences et donc comme représentant une occurrence entre autres, il est également possible d'opposer l'occurrence extraite à une autre occurrence de la même notion,

pouvant posséder les caractéristiques notionnelles à un degré égal, moindre ou supérieur. Ainsi, par exemple, à côté du centre organisateur, qui est une occurrence typique de la notion, on pourra distinguer un centre attracteur, c'est-à-dire une occurrence représentant la notion par excellence et ayant donc ses propriétés définitoires à un degré élevé:

C'est cette particularité qui est à l'origine du phénomène que relève Bolinger dans les quelques lignes qui suivent :

*« But later examples with indefinite nouns suggest the 'degree' interpretation that we infer today. Thus as between:*

*He is a genius*

*He is quite a genius*

*we are likely to accept the first as a stronger compliment than the second, since it implies that 'genius' does not have degrees. » (Ibid. : 102)*

Ainsi que le laisse entendre Bolinger, c'est la présence de *quite* qui fait que le deuxième énoncé est perçu comme plus « faible » que le premier. En effet, dans le premier exemple, on ne fait que caractériser *he* comme appartenant à la classe des génies, sans rien dire de plus. De ce fait, la distinction entre diverses occurrences notionnelles, que peut permettre le renvoi à la notion au moyen de l'article indéfini, de potentielle ne devient pas effective : il y a construction d'une propriété de *he* sans qualifications supplémentaires. Dans le deuxième exemple, par contre, en marquant explicitement l'entrée en I et le centrage, on souligne le caractère typique de l'occurrence, et par là-même son caractère quelconque. Cela revient à définir cette occurrence comme ayant une valeur moyenne et donc, dans ce cas, à faire ressortir la possibilité d'avoir des occurrences possédant les propriétés définitoires de la notion à un degré plus élevé, dont, notamment, le centre attracteur. C'est pour cette raison que, ainsi que l'écrit Bolinger, l'énoncé sans *quite* peut être ressenti comme un complément plus fort que l'énoncé avec *quite*, avec lequel on peut inférer que *he* n'est qu'un génie parmi d'autres, un génie « ni plus, ni moins ». C'est aussi, fondamentalement, ce qui permet d'expliquer pourquoi, comme l'ont fait remarquer de nombreux grammairiens, *quite a few* et *quite a lot* sont quasiment équivalents. En effet, d'un point de vue

quantitatif, *a lot*, nous oriente vers le centre attracteur du domaine notionnel tandis que *a few* nous fait tendre vers la frontière, mais, dans les deux cas, *quite*, en centrant, nous ramène à une valeur quantitative moyenne, à mi-chemin, pour ainsi dire, entre *a lot* et *a few*, ce qui fait que les deux expressions n'offrent pas de différence sémantique notable<sup>4</sup>.

Mais le fait de renvoyer à la notion au moyen de l'article indéfini ne donne pas seulement naissance à cette nuance interprétative. Ainsi que nous l'avons laissé entendre plus haut, il augmente en outre les possibilités combinatoires de *quite*. On peut, en effet, rencontrer des énoncés comme les suivants, dont les deux premiers ont été empruntés à Bolinger:

(18) *That building is quite a building.*

(19) "Did you hurt yourself?" – "It's just a scratch." – "That's **quite** a scratch."

(20) *It's quite a book.*

On remarquera tout d'abord que *quite*, dans ces trois exemples, porte sur les termes *building*, *scratch* et *book* qui réfèrent tous à des propriétés intrinsèques. Nous avons vu que de tels substantifs, qui recouvrent des notions en tout ou rien, n'étaient pas compatibles avec *quite* lorsqu'ils étaient précédés de l'article défini et on peut donc légitimement avancer que c'est le recours à l'article indéfini qui autorise cette combinaison, car les notions, en elles-mêmes, sont inchangées. On notera également, et parallèlement, que *quite* en (18), (19) et (20) provoque, pour reprendre une expression de Bolinger (*Ibid.* : 102), « *an enhancement of the*

---

<sup>4</sup> Pour être plus précis, il faudrait dire que, dans ce cas, on travaille sur le gradient des quantités, c'est-à-dire sur quelque chose qui se présente comme un continuum, et non sur la classe d'occurrences, avec laquelle on a affaire à des éléments individuels. Mais, ainsi qu'on pourra le constater, notamment lors de l'étude des adjectifs, cela ne modifie en rien l'analyse. Lorsque nous étudierons *rather*, nous serons amenés, d'ailleurs, à avancer l'hypothèse que les substantifs du type de *genius*, qui renvoient à des propriétés extrinsèques, peuvent, d'une certaine manière, être considérés comme gradables, et donc comme susceptibles de fournir un gradient au sens propre du terme. Un exemple comme le suivant, nous semble-t-il, peut être cité à l'appui de cette hypothèse :

[...] *I've been looking it up - must have happened when the Spellow woman was there, though she'd have been quite a girl at the time.* (exemple emprunté à P. Sauret)

Dans cet énoncé, où *quite* marque toujours la même opération d'entrée en I et donc de centrage, */girl/* ne représente pas une propriété intrinsèque que l'on pourrait, par exemple, opposer à */boy/*, mais une propriété extrinsèque plus ou moins équivalente à */young/*. Or, avec les adjectifs, nous sommes habitués à réfléchir en termes de gradation et *young* est manifestement gradable. Nous pensons donc que, de la même façon, la notion */girl/* peut, elle aussi, être perçue comme gradable, et, en d'autres termes, que l'on peut envisager du plus ou moins <*girl*> comme on peut envisager du plus ou moins <*young*>.

*semantic richness of the noun itself* ». Ce phénomène se traduit par la possibilité de paraphraser, ainsi que le fait d'ailleurs Bolinger, ce type d'occurrences de *quite* à l'aide de l'adjectif *remarkable*, ce qui donnerait respectivement pour (18), (19) et (20) : *That building is a remarkable building, That's a remarkable scratch* et *It's a remarkable book*. Il apparaît donc que, dans ce cas de figure, *quite* ne renvoie pas au centre organisateur, au typique, et, partant, au quelconque, mais au contraire au non-quelconque, à une occurrence distinguée à un haut-degré, c'est-à-dire au centre attracteur.

Ce dernier phénomène est, à notre avis, lié à la nature du complément de rang 0. En effet, le  $C_0$ , en (18), est *building*, en (19) *that* qui reprend *scratch* et en (20) *it* qui ne peut que reprendre *book*. Autrement dit, on constate que, dans les trois cas, le  $C_0$  appartient à la classe d'occurrences de la notion sur laquelle porte *quite*. Cette particularité implique qu'avec ces trois énoncés on se situe d'emblée à l'intérieur du domaine notionnel envisagé: on ne part ni de E.F, ni de IE, mais de I. Dans de telles conditions, le centrage dont *quite* est la trace ne peut pas s'effectuer par rapport au centre organisateur, cette identification étant donnée a priori, mais seulement par rapport au centre attracteur, et c'est ce recentrage, proche du phénomène de réduplication en français, qui est à l'origine de l'interprétation de *quite* en termes de haut-degré.

La possibilité pour *quite* de porter sur des substantifs renvoyant à des propriétés intrinsèques s'explique, elle, par le fait que d'une part, on conserve l'individuation grâce à l'article indéfini et que, d'autre part, on se positionne directement en I. En effet, on ne travaille plus de ce fait sur  $\langle book \rangle$  par rapport à  $\langle not book \rangle$ , par exemple, ce qui supposerait une opposition en tout ou rien incompatible avec l'opération marquée par *quite*, mais, au niveau de la classe d'occurrences, sur le quelconque par rapport au non-quelconque, ce qui ne suppose plus une telle opposition et permet donc l'emploi de *quite*.

La valeur de haut-degré de *quite*, dont nous venons de dire quelques mots peut aussi apparaître avec les substantifs renvoyant à des propriétés extrinsèques. C'est, d'après Bolinger, ce qui se produit dans l'énoncé suivant :

(21) *He is quite a giant.*

Dans cet énoncé, *quite* nous ramène au centre organisateur de la notion /*giant*/, mais *giant* fonctionnant lui-même comme le centre attracteur de la notion plus vaste de /*tallness*/, on aboutit à une forme de haut-degré. On voit donc que là aussi tout se passe comme si on partait directement de l'intérieur d'un domaine notionnel et que l'on effectuait un recentrage au moyen de *quite*. On peut d'ailleurs systématiquement considérer que, lorsque *quite* a sa valeur de haut-degré, il y a eu, d'une façon ou d'une autre, préconstruction de I. Cela apparaissait de manière très nette, ainsi que nous avons pu le constater, avec les substantifs renvoyant à des propriétés intrinsèques. Mais cette hypothèse est également confirmée par des énoncés comme le suivant :

(22) *She is quite a beauty, isn't she?*

dans lequel, suite à la présence de la « *question-tag* », qui a précisément pour particularité de nous cantonner en I, *quite* se satisfait aussi d'une interprétation en termes de haut-degré. C'est donc sur cette même hypothèse que nous nous baserons pour rendre compte de l'apparition de cette valeur de l'adverbe avec les adjectifs et les verbes que nous allons maintenant envisager.

## **1.2. QUITE + ADJECTIF/VERBE**

Pour étudier la combinaison *quite* + adjectif/verbe, il est nécessaire d'opérer une distinction entre les adjectifs et les verbes qui recouvrent une notion gradable et ceux qui recouvrent une notion non-gradable. Il apparaît en effet, comme l'ont du reste fait remarquer de nombreux grammairiens, que *quite* signifie *moderately* lorsqu'il précède un adjectif ou un verbe gradable, mais qu'il veut dire *absolutely, completely*, lorsqu'il précède un adjectif ou un verbe non-gradable.

### **1.2.1. LES ADJECTIFS ET VERBES NON-GRADABLES**

Nous débuterons notre étude par les adjectifs et verbes non-gradables, dont voici quelques exemples:

(23) *“What d you make of it?” he asked Griffiths, smiling. “Influenza”. “Quite right”.*

(24) *“How lovely it is to be free”, said Ursula, running swiftly here and there between the tree-trunks, quite naked, her hair blowing loose.*

(25) *“Well, you’d better let me take your temperature”, said Griffiths. “It’s quite unnecessary”, answered Philip irritably.*

(26) *“I quite agree with you, Miciotto”, said Birkin to the cat. “Keep your male dignity, and your higher understanding.”*

(27) *“I quite understand, sir”, said the undertaker, “you don’t want any show and that. I’m not a believer in ostentation myself, mind you - but you want it done gentlemanly-like”.*

Dans ces cinq énoncés, *quite* marque toujours la même opération d’entrée en 1 et donc de centrage. C’est, dans ce cas, sur le domaine notionnel définissable à partir de l’adjectif ou du verbe qui suit *quite* que porte cette opération. Ce domaine est structuré en un intérieur I et un extérieur E, séparés par une frontière F. Ainsi, si l’on prend, par exemple, l’adjectif *right* et le verbe *understand*, on a un intérieur I =  $\langle \text{right} \rangle$ ,  $\langle \text{understand} \rangle$ , un extérieur E =  $\langle \text{not right} \rangle$ ,  $\langle \text{not understand} \rangle$ , et entre les deux, une frontière F =  $\langle \text{not really right but not really not right} \rangle$ ,  $\langle \text{not really understand but not really not understand} \rangle$ , c’est-à-dire une valeur intermédiaire possédant à la fois des propriétés de I et de E. Mais, avec les verbes et les adjectifs de ce type, il est important de remarquer que, comme avec les substantifs précédés de l’article défini, l’intérieur du domaine se ramène à un point unique, un point dilaté auquel tout autre point est identifiable, et donc, pour être bref, au seul centre organisateur. En d’autres termes, avec de telles notions il n’est pas possible d’envisager une gradation à l’intérieur du domaine notionnel. Il est certes vrai que l’on peut « comprendre partiellement », « à moitié », etc., et, par conséquent, construire une forme de gradient, mais il est alors clair que l’on se situe sur la frontière F et non dans l’intérieur I. En effet, toutes ces valeurs supposent un mélange de « compréhension » et de « non-compréhension », d’« exactitude » et d’« inexactitude », c’est-à-dire une combinaison des propriétés de l’intérieur et de l’extérieur, ce qui correspond à la définition même de la



frontière. Mais, une fois que l'on est à l'intérieur, de telles gradations ne s'avèrent plus possibles. En effet, pour être en I, il faut avoir écarté toutes les propriétés de E. Or, lorsqu'on a éliminé toute trace d'« incompréhension » ou d'« inexactitude », on a atteint une forme de « compréhension » ou d'« exactitude » qui ne supporte plus de degrés, une sorte d'état résultant stable qui ne peut subir aucune modification, aussi faible soit-elle. Autrement dit, le franchissement de la frontière avec de telles notions implique un saut qualitatif et, une fois que l'on est parvenu à la quantité de qualités définitoires qui permet d'entrer en I, il n'est plus possible de jouer sur cette quantité en l'augmentant ou en la diminuant. On peut donc considérer que l'intérieur de ces notions, ainsi que nous l'avons avancé plus haut, se ramène au seul centre organisateur.

C'est bien évidemment de cette particularité que naît la valeur de *quite* avec ces verbes et ces adjectifs. En marquant l'entrée en I, et donc en écartant explicitement toute valeur autre que I, notamment les valeurs frontières, *quite* ne peut en effet nous donner, pour reprendre les mêmes exemples, qu'une « exactitude totale » ou une « compréhension totale », et ce, en un double sens : d'une part, on a éliminé la moindre parcelle d'« inexactitude » ou d'« incompréhension », et, d'autre part et parallèlement, on a renvoyé à la totalité des propriétés caractéristiques de l'intérieur puisque celui-ci se ramène au seul centre organisateur<sup>5</sup>. C'est ce qui transparaît très nettement à travers les gloses possibles en *wholly*, *entirely*, etc. qui convoient toutes une idée de complétude ou, pourrait-on dire pour être plus précis, de « remplissage » de l'intérieur.

Comme en témoigne la liste d'exemples proposés, les adjectifs non-gradables recouvrant des notions de ce type sont plus nombreux que les verbes dont *agree* et *understand* semblent être les plus représentatifs. Aux adjectifs du genre de ceux que nous avons cités pourraient d'ailleurs être ajoutés des adjectifs comme *extraordinary*, *marvellous*, *superb*, etc., c'est-à-dire des adjectifs qui peuvent être analysés comme correspondant au dernier point du gradient d'une notion plus vaste. Mais, avec de tels adjectifs qui fonctionnent comme des centres attracteurs et dont l'intérieur se ramène de ce fait à un seul point, *quite* ne nous donne pas réellement une idée de complétude, mais nous fait plutôt tendre vers le

---

<sup>5</sup> Il est d'ailleurs clair que parler d'« exactitude type » ou de « compréhension type » revient à parler de « compréhension totale » ou d'« exactitude totale ».

haut-degré<sup>6</sup>. En effet, comme avec les substantifs du type de *a giant*, on se situe d'emblée à l'intérieur du domaine notionnel dont l'adjectif envisagé représente le centre attracteur, et le centrage marqué par *quite* s'effectue par rapport à ce dernier, d'où la valeur de haut-degré. Ce phénomène est particulièrement bien illustré par l'exemple suivant dans lequel *quite* pourrait être paraphrasé, pour s'inspirer de Bolinger, à l'aide de l'adverbe *remarkably*, et où l'on voit nettement que l'on part de l'intérieur de la notion *nice* dont *lovely* peut être considéré comme le centre attracteur :

(28) "Oh, it's so nice!" the young girls were crying. "It's **quite** lovely".

Concernant les verbes, il nous faut tout de même signaler que l'on peut également rencontrer des exemples du type des suivants :

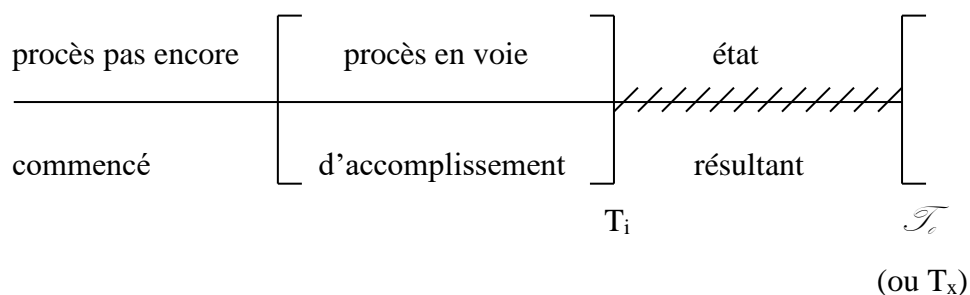
(29) I suppose you've **quite** got over it now, haven't you?

(30) He went on with his fluent explanations. The students leaned over and looked at the foot. Two or three examined it minutely when Jacob let it go. "When you have **quite** done", said Philip, with a smile, ironically.

Dans ces deux exemples, *quite* porte sur des verbes affectés du marqueur aspectuel *have+en*. *Have* est la trace d'une opération de repérage par différenciation entre  $T_i$ , repère de l'événement auquel réfère la relation prédicative, et le repère temporel envisagé, qui correspond à  $\mathcal{T}_i$ , moment de l'énonciation, en (29) et à un repère  $T_x$  à venir en (30).  $T_i$  introduit une coupure qui ferme l'intervalle associé au procès, procès qui est donc construit comme ayant un dernier point antérieur au repère temporel envisagé et, partant, comme accompli par rapport à ce repère. Cette coupure définit, en outre, un intervalle à droite du fermé. Cet intervalle, adjacent au fermé, est ouvert et représente l'état résultant du procès accompli. On a donc, pour résumer, le schéma suivant :

---

<sup>6</sup> C'est en fait, on le voit, par commodité que nous avons choisi de rattacher ainsi que les grammairiens le font généralement, ce type d'adjectifs aux adjectifs non-gradables. En effet, s'ils sont bien apparentés à ces derniers dans la mesure où l'intérieur de la notion qu'ils recouvrent se ramène à un seul point, ils sont également très proches des adjectifs gradables, car, fonctionnant comme des centres attracteurs, ils supposent bien évidemment l'existence d'une forme de gradient.



Comme le montre le schéma, on peut considérer que *have+en* permet de définir un domaine notionnel dont l'extérieur serait le procès pas encore commencé, la frontière le procès en voie d'accomplissement et l'intérieur l'état résultant. L'intérieur de ce domaine correspond donc à un ouvert, où par définition, tout point est identifiable à tout autre. On retrouve de ce fait le même cas de figure qu'avec les verbes et adjectifs que nous venons d'examiner et, par conséquent, la même idée de complétude qui, comme précédemment, découle de ce que, en marquant explicitement l'entrée en I avec *quite*, on a éliminé toutes les valeurs frontières, c'est-à-dire la moindre trace du procès en voie d'accomplissement, et que, ce faisant, on a « recouvert » l'ensemble de l'intérieur puisque celui-ci se ramène au seul centre organisateur. Notons toutefois, pour conclure, qu'une telle analyse en termes aspectuels, est facilitée par la nature des verbes qui supposent eux-mêmes une forme d'accomplissement, et plus précisément, de franchissement de frontière.

### 1.2.2. LES ADJECTIFS ET VERBES GRADABLES

Après ces quelques remarques sur les adjectifs et verbes non-gradables, passons maintenant aux adjectifs et verbes gradables, dont voici quelques exemples :

(31) *When he awoke he found that it was still **quite** light and presently he heard Big Ben strike seven.*

(32) *Well, when I listen to a record, which is **quite** rare, I don't listen for educational purposes.*

(33) *It was a fair size, but it looked **quite** large, since there was hardly any furniture in it [...].*

(34) *I **quite** like that album.*

(35) *We **quite** enjoyed the show.*

Avec les adjectifs et verbes de ce genre, il est également possible de construire un domaine notionnel structuré en un intérieur I et un extérieur E, séparés par une frontière F. Ainsi, par exemple, les notions */large/* et */like/* permettent de définir un intérieur  $I = \langle large \rangle, \langle like \rangle$ , une frontière  $F = \langle not really large but not really not large \rangle, \langle not really like but not really not like \rangle$  et un extérieur  $E = \langle not large \rangle, \langle not like \rangle$ . Dans les cinq exemples proposés, *quite* marque encore une fois l'élimination des valeurs autres que I, notamment des valeurs frontières, et donc l'entrée en I. Mais, contrairement à ce qui se passait avec les verbes et adjectifs non-gradables, l'intérieur de ces notions ne se ramène pas à un point unique auquel tout autre point est identifiable. Autrement dit, l'intérieur de notions comme */large/* ou */like/* est compatible avec un gradient et, on peut, une fois en I, effectuer un travail quantitatif sur le qualitatif en distinguant différents degrés des propriétés définitoires de la notion considérée. On peut ainsi, par exemple, à côté du centre organisateur, distinguer un centre attracteur qui correspond au dernier point imaginaire du gradient et qui représente la notion par excellence puisqu'il possède les propriétés caractéristiques de celle-ci à un degré très élevé. On comprend dès lors qu'en marquant avec *quite* l'entrée en I et le renvoi au centre organisateur on ne retrouve plus l'idée de totalité, de complétude, que l'on avait avec les adjectifs et verbes non-gradables. En effet, le centre organisateur, en tant que typique ne représente qu'une valeur moyenne sur le gradient à laquelle on peut opposer d'autres valeurs possédant les caractéristiques notionnelles à un degré plus élevé ou moins élevé, et *quite* indique donc que l'on est en I « sans plus », ou « ni plus, ni moins ». C'est d'ailleurs ce que traduit très clairement la paraphrase en *moderately* applicable à ce type d'occurrences de *quite*, puisque *moderate* est défini par les dictionnaires comme signifiant précisément : *between extremes in size, quality, degree, etc.* Et

c'est également ce que reflètent les contextes des énoncés (31) et (33) : *he heard Big Ben strike seven, it was a fair size*, l'un comme l'autre montrant à l'évidence que l'on a affaire qu'à un degré moyen des notions /light/ et /large/ sur lesquelles porte *quite*.

On aura sans doute remarqué qu'il est possible de faire un parallèle du point de vue de la valeur de *quite*, d'une part, entre les substantifs précédés de l'article défini, qui supprime l'individuation, et les adjectifs et verbes non-gradables, et, d'autre part, entre les substantifs précédés de l'article indéfini, qui conserve l'individuation, et les adjectifs et verbes gradables. Avec ces derniers, comme avec les substantifs précédés de l'article indéfini, et dans les mêmes conditions, on peut d'ailleurs rencontrer la valeur de haut-degré de *quite*. C'est ce qui se produit dans les deux exemples suivants :

(36) "It's **quite** hot even now, isn't it?" said Philip.

(37) "Holden!" she said right away. She put her arms around my neck and all. She's very affectionate. I mean she's **quite** affectionate, for a child. Sometimes she's even too affectionate. (exemple emprunté à P. Sauret)

Dans ces deux énoncés, on part directement de l'intérieur du domaine notionnel sur lequel porte *quite*: en (36), la « *question-tag* » nous cantonne en I et en (37) le *affectionate* qui suit l'adverbe constitue une deuxième occurrence. Nous situant, dans les deux cas, d'emblée en I, le centrage marqué par *quite* ne peut s'effectuer que par rapport au centre attracteur et l'adverbe n'est, de ce fait, plus paraphrasable par *moderately* mais a sa valeur de haut-degré, ainsi qu'on peut d'ailleurs aisément le constater en (37), où l'on tend déjà vers le haut-degré avec *very* pour passer ensuite à un degré supérieur avec *quite* et finalement à un degré trop élevé avec *too*. On retrouve donc fondamentalement, on le voit, le même phénomène qu'avec les substantifs précédés de l'article indéfini.

Nous ne nous étendrons pas sur la combinaison adjectif+nom car les conclusions que nous venons de dégager à propos des adjectifs lui sont en grande partie applicables. Cela est particulièrement clair avec la structure *a+quite+adjectif+N* (*He had a quite appalling laugh*) dans laquelle *quite* porte

directement sur l'adjectif. L'autre combinaison possible, *quite+a+adjectif+N*, s'apparente plus nettement à *quite+a+N* qu'à *quite+adjectif*. En effet, dans un énoncé comme :

(38) *You're quite an unusual darky, I suppose you know.*

on peut considérer que l'on a effectué une partition sur la classe des *darkies* en délimitant, au moyen de la propriété *unusual*, une sous-classe sur laquelle porte l'opération marquée par *quite*, et on peut donc appliquer à ce genre d'énoncés l'analyse que nous avons proposée pour ceux renfermant *quite+a+N*. Mais, d'un autre côté, puisque la notion que recouvre l'adjectif *unusual* constitue la propriété définitoire de la sous-classe d'occurrences envisagée, travailler sur celle-ci revient à travailler sur le domaine notionnel définissable à partir de *unusual*. On notera toutefois que cette équivalence n'est pas systématique, ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant :

(39) *I hear that you are quite a young craftsman.*

Dans cet énoncé, où le substantif suivant l'adverbe renvoie à des propriétés extrinsèques, on voit nettement que *quite* porte sur *young craftsman* en bloc, et qu'il ne saurait être question de dire que cela revient au même que de travailler uniquement sur *young*. C'est donc l'analyse applicable au substantif qui s'impose dans ce cas. Mais un tel phénomène est, semble-t-il, relativement rare, et, en règle générale, on peut considérer, comme le font d'ailleurs la plupart des grammairiens, que les combinaisons *a+quite+adjectif+N* et *quite+a+adjectif+N* ne présentent pratiquement pas de différences.

### 1.2.3. QUELQUES INCOMPATIBILITÉS.

Avant de clore cette partie de notre étude, il nous faut mentionner quelques incompatibilités. *Quite* ne peut, en effet, pas se combiner avec tous les types de verbes et d'adjectifs. Il est, en particulier, incompatible avec les adjectifs non-gradables comme *present*, *symphonic*, etc. Ces adjectifs recouvrent un domaine

notionnel en tout ou rien et ne permettent pas de définir des valeurs ayant à la fois des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur. En d'autres termes, avec de tels adjectifs, la frontière est vide et on ne peut se situer qu'en I ou qu'en E. Il n'y a donc pas lieu d'employer *quite* puisque le simple fait d'asserter I suppose automatiquement l'élimination de toute valeur autre que I.

Avec les verbes, on retrouve fondamentalement le même problème, mais il ne se pose pas exactement dans les mêmes termes. Les verbes du type de *play*, *run*, *eat*, etc., ne peuvent pas co-occurrencer avec *quite*. Ces verbes, à la différence de *understand*, *like*, etc., qui s'apparentent aux verbes d'état, sont tous des verbes de processus. En tant que tels, ils supposent une agentivité et c'est là, à notre avis, ce qui les rend incompatibles avec *quite*.

Plusieurs phénomènes vont dans le sens de cette observation. Tout d'abord, le marqueur aspectuel *have+en*, qui insiste sur l'état résultant, plus que sur le procès lui-même, permet l'occurrence de *quite* avec certains verbes sur lesquels cet adverbe ne pourrait normalement pas porter, comme par exemple *do* dans l'énoncé (30). C'est ce qu'illustre très clairement l'opposition suivante proposée par Bolinger :

(40) \**He quite spent his money*

(41) *He has quite spent his money.*

A l'inverse, on peut noter que la présence du marqueur *be+ing*, qui, lui, insiste sur l'activité, sur le processus, interdit l'emploi de *quite* avec des verbes qui ne sont pas *a priori* incompatibles avec cet adverbe, comme en témoigne cette autre opposition, également empruntée à Bolinger :

(42) *What you have said quite reassures me.*

(43) \**What you are saying is quite reassuring me.*

Plus remarquable encore est le fait que certains verbes peuvent se combiner avec *quite* lorsqu'ils ont un C<sub>0</sub> à référent inanimé, ce qui exclut toute agentivité, mais ne le peuvent par contre pas, lorsqu'ils ont un C<sub>0</sub> à référent animé. C'est ce que fait remarquer Bolinger dans le passage suivant (*Ibid.* : 226) :

« A personal subject, which implies an intending agent and hence a doing rather than a result, is likely to be less acceptable:

It quite shook me. (*I was quite shaken, very shaken, by it*).

\*He quite shook me. (*\*I was quite shaken, very shaken, by him*).

You quite amuse me. (*\*You are unintentionally funny*).<sup>7</sup>

\*The comedian quite amused them.

It quite reassures me.

\*I quite reassured him about it. »

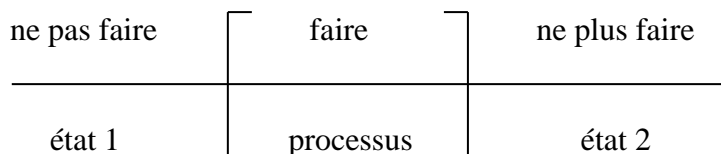
Enfin, et dans le même ordre d'idée, on peut citer l'opposition suivante, elle-aussi proposée par Bolinger :

(44) \*They **quite** drained the water.

(45) They **quite** drained off the water.

S'il est possible d'utiliser *quite* en (45), c'est, à notre avis, parce que, de par la présence de *off* on s'intéresse au résultat du procès, et non au processus lui-même comme en (44), ce qui, en quelque sorte, neutralise l'agentivité.

Face à ce phénomène, nous avancerons que lorsqu'il y a agentivité, et donc processus, on retrouve l'opposition en tout ou rien que l'on avait avec les adjectifs du type de *present* : on fait ou on ne fait pas (ou plus), mais, entre ces deux valeurs, il n'y a pas de place pour des valeurs intermédiaires. D'un point de vue topologique, un processus peut d'ailleurs être considéré comme une frontière permettant le passage d'un état à un autre état, ce qui peut être symbolisé comme suit :



---

<sup>7</sup> Dans ce cas, malgré le caractère animé du référent du C<sub>0</sub>, et comme le montre l'adverbe *unintentionally*, il est clair que l'on travaille hors-agentivité.



et, comme le montre ce schéma, il n'est *a priori* pas envisageable de construire une frontière non-vide entre le processus et l'un quelconque des deux états. On ne peut donc se situer qu'en I ou qu'en E, ce qui exclut l'occurrence de *quite* puisqu'il n'y a pas de valeurs frontières à écarter.

Mais, comme on l'aura constaté, il s'agit là d'un problème délicat où des facteurs aspectuels s'ajoutent aux données notionnelles<sup>8</sup> et nous ne proposons donc cette analyse qu'à titre d'hypothèse demandant vérification. On verra toutefois, notamment lors de l'étude de *rather than*, que d'autres phénomènes semblent la corroborer.

Nous n'envisagerons pas la combinaison *quite*+adverbe. On retrouve, en effet, la même distinction qu'avec les adjectifs entre adverbes gradables et non-gradables (par exemple, *perfectly*, *well*), et les mêmes valeurs de *quite*, qui se satisfont des mêmes explications. Nous passerons donc directement à l'étude du comportement de la négation et de l'interrogation vis-à-vis de *quite*.

### 1.3. LA NÉGATION ET L'INTERROGATION

#### 1.3.1. LA NÉGATION

Nous n'avons cité jusque-là que des énoncés de forme positive, mais on peut également rencontrer des énoncés de forme négative comme en témoigne la liste d'exemples qui suit:

(46) [...]and, though his English was fluent and natural, he had not **quite** the intonation of the native.

(47) Charmain said disappointedly "Jane said you'd say at once where to dig!" Miss Marple smiled "I'm not **quite** a conjurer you know. I didn't know your uncle, or what sort of man he was, and I don't know the grounds".

---

<sup>8</sup> L'importance des facteurs aspectuels apparaît clairement dans le cas des verbes qui ne peuvent se combiner avec *quite* que suite à l'adjonction du marqueur aspectuel *have+en*. C'est d'ailleurs, à notre avis, parce qu'il y a superposition de données notionnelles et aspectuelles qu'il n'est pas possible de définir, dans le dernier schéma proposé, une zone du « faire sans faire vraiment tout en faisant un peu », zone qui supposerait un travail au seul niveau notionnel.

(48) *He had never been **quite** certain whether this action indicated courage or infirmity of purpose.*

(49) *He noticed instead how her hair looped in stack, slovenly strands over her rather beautiful ears, which were not **quite** clean.*

(50) *Shortlands looked across a sloping meadow that might be a park, because of the large, solitary trees that stood here and there, across the water of the narrow lake, at the wooded hill that successfully hid the colliery valley beyond, but did not **quite** hide the rising smokes.*

(51) *Gerald was rather taken aback, even a little disconcerted. He did not **quite** know what to say.*

Dans tous ces énoncés, que l'on ait affaire à un substantif, un adjectif ou un verbe, la combinaison négation+*quite* indique, comme on pouvait s'y attendre, que l'on n'est pas entré en I et, donc, que toutes les valeurs autres que I n'ont pas été éliminées. Ainsi, pour prendre un exemple simple, la présence en (48) de *never*, aux côtés de *quite* implique qu'il n'y a pas renvoi au centre organisateur de *certain*, que toutes les propriétés définitives de l'intérieur de cette notion ne sont pas réunies, et, en d'autres termes, qu'il subsiste quelques caractéristiques de E F, c'est-à-dire quelques traces d'incertitude.

Dans la majeure partie des cas, ainsi que nous venons implicitement de l'admettre en parlant de « quelques traces d'incertitude », cette opération nous positionne sur la frontière F et non en E, le renvoi pur et simple à l'extérieur ne nécessitant pas l'occurrence de *quite*. Dans cette optique, on peut d'ailleurs comparer *He had not quite the intonation of the native* et *He had not the intonation of the native* ou *He didn't quite know what to say* et *He didn't know what to say*, et il est clair que, dans chacune de ces deux paires, alors que le deuxième énoncé nous situe de toute évidence en E, le premier nous place plus exactement en F.

Ce point peut également être illustré au moyen des deux exemples suivants :

(52) *'Yah', the convict said. 'I thought of that last night. Hand me the paddle'. She fetched it to him - the sapling the one he had been trimming at night, not **quite** finished yet though one more evening would do it [...].*

(53) *He and his wife were very nearly happy, but not **quite**, for they had no children.*

En (52), la proposition *though one more evening would do it* montre très nettement que *not quite finished* nous renvoie à la frontière du domaine notionnel envisagé. Cela est du reste confirmé par le fait que, quelques lignes plus haut, on pouvait lire; [...] *squatting, the knife open and the almost-finished paddle across his lap [...]* (c'est nous qui soulignons). En (53), de par le parallèle entre *very nearly* et *not quite*, il ne fait également aucun doute que l'on se situe sur la frontière.

Mais, le complémentaire de I correspondant à E F, et pas uniquement à F, peut aussi impliquer plus rarement certes, un positionnement en E. Dans ce cas de figure, où la négation sans *quite* serait la forme attendue, l'énoncé se charge généralement d'une nuance d'ironie. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant que nous avons emprunté à P. Sauret :

(54) *So young Garp grew up with his mother in the infirmary annex of the Steering School. He was not exactly treated as a 'faculty brat'- the student's term for all the underage children of the faculty and staff. A school nurse was not considered in quite the same class or category as a faculty member.*

Dans cet énoncé, *not quite* ne nous renvoie pas en F, mais en E, et *not quite the same* est donc plus ou moins équivalent à *quite* différent, d'où la nuance d'ironie. Il en va de même dans l'exemple suivant :

(55) *He is not quite bright.*

ainsi d'ailleurs que dans l'énoncé (47), l'énonciateur, jouant dans les deux cas, sur le fait que l'adverbe suppose un travail sur le complémentaire en I dans son ensemble, pour que là où il dit *not quite*, on comprenne en fait *not a all*.

Ce dernier point mis à part, le fonctionnement de la négation avec *quite* ne présente pas de particularité remarquable. Cependant, avant de passer à l'interrogation il faut tout de même noter qu'il paraît plus délicat d'affecter *quite*

d'une négation lorsque cet adverbe porte sur un terme gradable<sup>9</sup>. Ainsi, par exemple, sauf contour intonatif très caractéristique, avec une pause entre *quite* et l'adjectif, un énoncé comme le suivant semble difficilement recevable :

(56) ?*She is not quite nice.*

Comme nous l'avons vu, *quite* construit une valeur moyenne lorsqu'il porte sur un terme gradable du type de *nice*, et la négation peut, de ce fait, tout aussi bien nous orienter vers la frontière que vers le centre attracteur. Dès lors, on aboutit le plus souvent à une ambiguïté, voire une ininterprétabilité, et c'est là, à notre avis, ce qui explique pourquoi il est rare de rencontrer *not quite* dans un tel environnement.

### 1.3.2. L'INTERROGATION

Il n'y a pas grand chose à dire sur le problème de l'interrogation que nous n'ayons déjà dit au tout début de cette étude lorsque nous avons envisagé l'exemple (10). Nous rappellerons donc seulement que l' Coénonciateur, en utilisant *quite* dans sa question, ne laisse aucune place pour les valeurs frontières et fait par là-même en sorte qu'il n'y ait aucune ambiguïté possible dans la réponse du co-énonciateur. Ainsi, pour reprendre le même exemple, qui semble d'ailleurs être le plus fréquent en réponse à *Are you quite sure?*, le co-énonciateur, s'il choisit I, ne peut le faire qu'à l'exclusion de toute autre valeur, la possibilité de se positionner sur la frontière étant par avance écartée de par la présence de *quite*.

A cela, il convient toutefois d'ajouter que, comme avec la négation il est rare que *quite* soit suivi d'un terme gradable dans une « *yes/no question* ». Nous avancerons que ce phénomène est lié au fait que, en nous renvoyant à une valeur moyenne, c'est-à-dire à une valeur située entre deux extrêmes, *quite* peut

---

<sup>9</sup> Ce n'est certes pas impossible, mais il semble alors qu'il faille soit que le contexte soit très explicite comme en (53), soit encore que l'on introduise un seuil avec *enough*, soit enfin que l'on ait affaire à un phénomène de reprise.

impliquer l'existence de trois termes, ce qui le rend difficilement compatible avec les « *yes/no questions* » C<sub>0</sub> qui, elles, supposent une alternative à deux termes.

Avant de clore définitivement cette première grande partie de notre étude, nous envisagerons brièvement un dernier type d'occurrences de *quite*, que l'on peut, d'une certaine manière, traiter à la suite de celles qui apparaissent dans les questions, puisqu'on les rencontre dans des réponses, ou tout au moins, des répliques, comme les suivantes:

(57) *"I do feel, that it is false to project our own feelings on every animate creature. It is a lack of discrimination, a lack of criticism"*.

*"Quite"*, said Birkin sharply. *"Nothing is so detestable as the maudlin attributing of human feelings and consciousness to animals"*.

(58) *"Oh well, he'll never be short of friends"*.

*"Quite"*.

(59) *"He has no right to object"*.

« *Quite* ».

Dans ces trois énoncés, on peut considérer que l'énonciateur travaille sur la relation prédicative précédant l'occurrence de *quite*. L'opération marquée par l'adverbe porte donc, dans ce cas de figure, sur le domaine notionnel définissable, non pas à partir d'un terme, mais d'une relation prédicative prise en bloc. Elle reste cependant fondamentalement la même et peut être décrite dans les mêmes termes: *quite* est la trace de l'entrée en I et, partant de l'élimination de toute valeur autre que I. L'énonciateur indique ainsi qu'il partage totalement l'avis du co-énonciateur, qu'il n'y a aucune différence, aussi faible soit-elle, entre sa position vis-à-vis de la validation de la relation prédicative envisagée et celle du co-énonciateur, et, ainsi que le propose Quirk, à qui nous avons emprunté le dernier exemple, ce type d'occurrence de *quite* peut donc être paraphrasé à l'aide des adverbes *exactly* ou *precisely*, qui, l'un comme l'autre, reflètent clairement l'opération que nous venons de décrire.

Nous arrêterons là notre étude de *quite*, qui, nous l'admettons volontiers, n'est pas exhaustive. Nous espérons tout de même avoir fourni suffisamment

d'éléments pour qu'il soit possible de traiter les problèmes que nous n'avons pas envisagés explicitement. Ainsi, pour ne donner qu'un seul exemple, l'analyse que nous avons proposée permet de rendre compte de l'incompatibilité de *quite* avec les quantifieurs du type de *many* : ces quantifieurs supposent une forme de parcours et, puisqu'il est impossible de parcourir et de centrer à la fois, on comprend aisément que *quite* ne puisse pas se combiner avec eux. L'étude de *rather* que nous allons maintenant entreprendre sera, elle aussi, forcément incomplète. Mais, les occurrences de *rather* étant beaucoup plus nombreuses et diversifiées, elle sera cependant sensiblement plus longue que celle de *quite*.

## 2. RATHER

*Rather*, comme l'indique sa terminaison en *-er*, représente étymologiquement le comparatif de *rathe* = *quick, soon*, et, à ce titre, on peut considérer qu'il implique fondamentalement une opération de comparaison. Il apparaît d'ailleurs fréquemment, suivi du relateur *than*, au sein de structures comparatives explicites. C'est par celles-ci que nous débuterons notre étude de *rather* pour ensuite passer progressivement aux cas où cet adverbe s'inscrit dans un environnement tel que l'opération de comparaison sous-jacente n'apparaît pas de façon évidente.

### 2.1. LES STRUCTURES COMPARATIVES EXPLICITES

#### 2.1.1 LA VALEUR ÉPILINGUISTIQUE DE *RATHER*

*Rather* se rencontre dans différents types de structures comparatives qui, malgré leurs dissimilitudes de surface, sont toutes très nettement apparentées. Les plus remarquables sont celles qui renferment le marqueur *than*, trace de la mise en relation de deux termes faisant l'objet d'une comparaison. Voici quelques exemples de ce premier cas de figure:

(60) *There was a strange freedom that almost amounted to anarchy, in the house. It was **rather** a resistance to authority, than liberty.*

(61) *Twain has simplified the issues, but for a gain **rather** than a loss of emphasis.*

(62) *First of all, Twain was a butcher **rather** than a surgeon in performing his "literary Caesarian operation".*

(63) *[...] his illness was an absurd piece of naughtiness which amused **rather** than irritated.*

(64) *He is delineating the tragedy of the Negro **rather** than accepting Roxy's own judgment of her race. This point must be emphasized, for on the surface it might appear that Mark Twain implicitly accepted the "original" inferiority of the Negro by making Tom evil and Chambers good.*

(65) *The defeat of the mulatto criminal at the hands of a depraved white society seems deliberately to extenuate **rather** than to lessen the larger crimes of slavery and of color discrimination.*

Ainsi que le montre cette liste d'énoncés, l'opération à laquelle on a affaire peut porter sur des termes de natures variées: adjectifs, noms, verbes, etc. Dans tous les cas, ce sont bien entendu deux termes de même nature, renvoyant à deux notions différentes, qui sont mis en relation par l'intermédiaire de *rather...than...*

Un rapide examen de ces quelques exemples révèle en outre que la seconde de ces deux occurrences notionnelles, c'est-à-dire celle qui suit *than* présente un statut particulier. Dans la plupart des énoncés, on pourrait de prime abord logiquement s'attendre à ce que ce soit cette occurrence qui valide la relation prédicative envisagée. Ainsi, en (60), *freedom* appelle manifestement *liberty* de la même façon qu'en (61) *simplify* paraît étroitement lié à *loss*. En (62) et (63), *Caesarian operation* et *naughtiness* privilégient respectivement *surgeon* et *irritated*. La deuxième partie de l'exemple (64) va dans le sens de *accepting Roxy's own judgment of her race*, et en (65), enfin, bien que ce phénomène apparaisse moins clairement, on peut considérer que le contexte au sens large favorise *a priori* le terme immédiatement précédé par *than*.

Que cela soit impliqué par des données contextuelles ou par des considérations extra-linguistiques, il apparaît donc que la deuxième occurrence notionnelle représente une forme de pré-supposé puisqu'elle se définit d'emblée comme fortement susceptible de valider la relation prédicative envisagée.

Cette occurrence pré-supposée est comparée, par l'intermédiaire de *rather...than...*, à une autre occurrence notionnelle, et ce, manifestement, dans l'optique de la validation de la relation prédicative envisagée. Autrement dit, il y a évaluation et comparaison des aptitudes respectives de ces deux notions à valider la relation, et, comme on peut aisément le constater, *rather* indique que l'occurrence notionnelle le précédant immédiatement est, de ce point de vue, supérieure à l'occurrence pré-supposée<sup>10</sup>. Ainsi en (60), alors que *freedom*

---

<sup>10</sup> Il est à noter que ce travail sur le degré de « validabilité » des deux occurrences notionnelles s'effectue, d'un point de vue étymologique, par le biais d'une notion d'antériorité, *rather* étant défini par l'O.E.D. comme « *denoting precedence in time* ». C'est donc en qualifiant une occurrence notionnelle d'antérieure à une deuxième occurrence que *rather* construit l'une comme



semblait privilégier *liberty*, *rather* marque que c'est en fait *a resistance to authority* qui est la valeur la plus apte à valider la relation prédicative. Il en va de même en (61) et en (62) où, contrairement à ce que laissait supposer le contexte, *gain* et *butcher* s'avèrent respectivement avoir un degré de validabilité supérieur à *loss* et *surgeon*. Cette opération qui se retrouve dans les trois autres énoncés, est parfaitement rendue par la définition de *rather* que propose l'*O.E.D.* pour ce cas de figure : *more truly or correctly; more properly speaking; with greater correspondence between the word or words and the fact.*

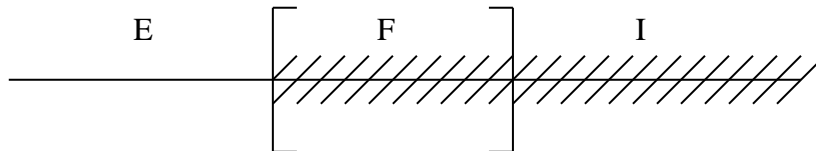
Cette définition, ainsi que les remarques que nous venons de faire appellent quelques commentaires. Tout d'abord, il convient d'insister sur le fait que, en marquant la primauté d'une occurrence notionnelle sur une autre, *rather* n'indique nullement l'élimination définitive de cette autre occurrence. En effet, dire qu'une occurrence a un degré de validabilité plus élevé qu'une autre, ou qu'elle est plus vraie, plus conforme aux faits, pour reprendre les comparatifs utilisés dans la définition de l'*O.E.D.*, n'implique pas que l'autre est fautive, non-validable, mais seulement qu'elle est moins vraie, moins conforme au fait, moins validable. Ce point transparaît d'ailleurs clairement dans les énoncés que nous avons cités puisque l'occurrence ayant un degré de validabilité moindre est, comme nous avons essayé de le montrer, favorisée, appelée par le contexte, et qu'en tant que telle elle ne peut pas être globalement rejetée. De ce fait, si l'on appelle l'occurrence pré-supposée A et l'autre occurrence B, on peut avancer que *rather* nous donne l'ensemble des propriétés définitives de B plus une partie de celles de A, puisque cette valeur ne peut pas être totalement écartée. Or il est possible de considérer que l'on travaille sur un domaine notionnel dont les deux valeurs complémentaires recevraient chacune une définition propre et se caractériseraient respectivement comme  $I = B$  et  $E = A$ . Dès lors, on peut analyser *rather* comme nous donnant l'ensemble de l'intérieur I plus la frontière F qui est

---

supérieure à l'autre pour ce qui est de la validation de la relation prédicative envisagée. Ce phénomène est loin d'être exceptionnel. En effet, aussi bien en français qu'en anglais, antériorité et supériorité, quel que soit par ailleurs le domaine de référence de cette dernière, sont souvent apparentées. Ainsi, par exemple, *prefer* et *préférer* viennent du latin *praeferre* qui signifie *porter en avant*. De la même façon, *advantage* a pour origine le français *avantage* qui dérive lui-même de *avant*. Avec ces deux termes, comme avec *rather*, et comme d'ailleurs avec *plutôt*, l'idée de supériorité s'exprime donc au moyen d'une idée d'antériorité.

constituée à la fois de propriétés de I et de E. L'opération à laquelle on a affaire, pour l'énoncé (62) par exemple, peut donc être figurée de la façon suivante :

soit I = <butcher> et soit E = <surgeon>



Ce schéma montre que *rather* construit une valeur mixte composée de la totalité des propriétés de l'intérieur I et de la partie des propriétés de l'extérieur E contenue dans la frontière F.

Une autre remarque qui s'impose est que, par l'intermédiaire de la comparaison des aptitudes respectives des deux occurrences notionnelles à valider la relation prédicative envisagée, c'est en définitive sur la validation, le repérage situationnel, de la relation elle-même que travaille le sujet énonciateur. On peut même avancer qu'il s'intéresse à deux relations prédicatives entières, qu'il met en balance, et non pas seulement à deux occurrences notionnelles. Ainsi en (62), pour reprendre le même exemple, il est possible de considérer que l'énonciateur compare les deux relations <He be butcher> et <He be surgeon> et qu'avec *rather* il caractérise la première comme plus conforme aux faits, plus vraie que la seconde et, partant, comme plus susceptible d'être prise en charge, puisque, dans la théorie de Culioli, prendre en charge (une relation) c'est dire ce que l'on croit être vrai. Un examen des six énoncés que nous avons proposés permet d'ailleurs d'apporter une justification de cette analyse plus globale. On constate, en effet, qu'en (60) et (62), on a le verbe d'état *be*, en (64) des verbes qui, affectés du marqueur aspectuel *be+ing*, se caractérisent comme des ouverts et s'apparentent en tant que tels à des verbes d'état, et en (63) et (65), des verbes de type processus mais avec des compléments de rang 0 à référents inanimés. En (61), enfin, on peut considérer qu'il y a ellipse de *be* ainsi qu'en témoigne la transformation suivante :

(61') *It is for a gain rather than a loss of emphasis that Twain has simplified the issues.*

Autrement dit, et pour résumer, dans tous ces énoncés, on a un complément de rang 0 qui, lorsqu'il n'a pas un référent inanimé, est associé à un verbe d'état, ce qui exclut *a priori* toute forme d'agentivité. De ce fait, comme avec les modaux dans leur valeur épistémique, on est en présence de relations prédicatives statives, inertes, et, dans ces conditions, travailler avec *rather* sur le repérage de deux occurrences notionnelles différentes par rapport à une relation prédicative non saturée revient, ainsi que nous venons de l'avancer, à travailler sur le repérage de deux relations prédicatives différentes par rapport à la situation d'énonciation.

Cette analyse a l'avantage de montrer clairement que, en comparant avec *rather* deux relations prédicatives du point de vue de leur repérage situationnel, l'énonciateur émet une forme de jugement sur son propre discours, comme le traduit d'ailleurs l'expression *more properly speaking* qui apparaît dans la définition de l'*O.E.D.* : on a affaire à un ajustement épilinguistique<sup>11</sup>, par lequel le sujet énonciateur nous fait passer d'une valeur que son discours semblait privilégier à une autre valeur qui se révèle être meilleure, plus adaptée pour ce qui est du rapport à la situation d'énonciation, sans toutefois, il est important de le répéter, totalement écarter la valeur pré-supposée.

Cette valeur épilinguistique de *rather* est intrinsèquement liée à l'inertie des relations prédicatives envisagées qui exclut toute forme d'agentivité. Mais, dès qu'il y a agentivité possible le problème se pose différemment, comme nous allons maintenant pouvoir le constater.

### **2.1.2. LA VALEUR DE PRÉFÉRENCE DE *RATHER*.**

---

<sup>11</sup> Le terme « épilinguistique » est utilisé ici dans un sens un peu lâche. Il désigne normalement l'activité métalinguistique non-consciente du sujet énonciateur par opposition à l'activité métalinguistique délibérée du linguiste. Dans le cas qui nous intéresse on a affaire à un réajustement discursif qui, à notre avis, peut être considéré comme une forme d'activité métalinguistique. Certes celle-ci n'est pas réellement non-consciente, mais nous n'avons pas trouvé de meilleur terme qu'« épilinguistique » pour la caractériser, et ce qualificatif ne doit donc être vu que comme une étiquette commode à laquelle une autre plus appropriée pourrait certainement être substituée.

Dans les quelques exemples qui suivent, *rather* ne s'inscrit plus dans le même environnement que les énoncés (60) à (65).

(66) *Philip was puzzled, and he asked himself what rule of life was there, if that one was useless, and why people acted in one way **rather** than another.*

(67) *Most of them had 'fellers', and those who hadn't said they had **rather** than have it supposed no one had an inclination for them.*

(68) *A less, but still significant betrayal is demonstrated when Tom, **rather** than answering Count Luigi's challenge to a duel, takes the affair to court [...].*

(69) *It may be that I shall not catch all the men to whom I mailed the pretended test secret, but I shall catch the most of them, if I know Hadleyburg nature. [...] I believe they will even steal ostensible gamble-money, **rather** than miss, poor, tempted, and mistrained fellows.*

Dans ces quatre énoncés, comme on peut le remarquer, on n'a plus affaire à des compléments de rang 0 à référents inanimés et des verbes d'état, mais, au contraire, à des compléments de rang 0 à référents animés et des procès de type processus, qui supposent donc une agentivité possible. Cette différence ne change rien à l'opération que marque fondamentalement *rather* : il y a comparaison de deux valeurs et *rather* indique la primauté de l'une sur l'autre. Mais, par contre, il n'en va pas de même pour l'interprétation recevable par cet adverbe qui, elle, se trouve modifiée: les relations prédicatives envisagées n'étant plus statives, inertes, *rather* n'est plus la trace d'un jugement épilinguistique de l'énonciateur et il ne saurait être question de le paraphraser en utilisant les expressions *more truly*, *more properly speaking*, comme on pouvait le faire avec les énoncés (60) à (65). Il apparaît, en effet, que, dans ce genre d'énoncés, on ne s'intéresse plus au repérage d'une relation prédicative plutôt que d'une autre par rapport à la situation d'énonciation, mais au repérage d'un prédicat plutôt que d'un autre par rapport au complément de rang 0. Suite à l'agentivité possible du référent du complément de rang 0, ce n'est plus l'énonciateur qui est à l'origine de la mise en avant d'une valeur, mais le référent du C<sub>0</sub>, et l'opération marquée par *rather* s'est déplacée et ne concerne plus le rapport entre  $\lambda = \langle \text{arb} \rangle$  et  $\mathcal{I}_a$ , mais le rapport entre a et rb. Alors que *rather* pouvait s'apparenter aux modalités épistémiques dans les énoncés (60) à (65), il est beaucoup plus proche, dans les exemples (66) à (69),

des modalités radicales qui supposent une opération interne à la relation prédicative.

Ce phénomène est à l'origine de l'apparition d'une nuance supplémentaire qui était apparemment absente des six premiers énoncés et qui est clairement rendue et par la définition du Webster : *more readily or willingly; preferably as a matter of personal choice or desire* et par celle de l'O.E.D. : *sooner (as a matter of individual choice); more readily or willingly, with greater liking or good-will; with or in preference*. Ces deux définitions, qui mettent en évidence la présence d'une nuance de choix, de préférence, omettent par contre de préciser d'où émane cette préférence et, de ce point de vue, ne distinguent en rien le cas où *rather* est la trace d'un jugement épilinguistique de l'énonciateur (*more properly or truly*) de celui qui nous intéresse actuellement. Or, à notre avis, il est important de souligner que la préférence a le référent du C<sub>0</sub> comme origine car c'est l'agentivité possible de ce dernier qui donne naissance à cette nuance supplémentaire. En effet, dans un tel cas de figure, mettre en avant, au moyen de *rather*, une valeur plutôt qu'une autre revient à dire que le référent du C<sub>0</sub> a choisi de valider une relation plutôt qu'une autre, a préféré une ligne de conduite à une autre ligne de conduite possible.

Ce choix, cette préférence du référent du C<sub>0</sub>, qu'implique *rather* dans ce genre de contexte, apparaît particulièrement clairement dans certains énoncés du type des suivants :

(70) *Man burdened with the "Moral sense" chooses a congenial or attractive evil **rather** than an uncongenial "good" or agonizing truth.*

(71) *[...] the best a cultureless man can do when he chooses to "philosophise" **rather** than dream.*

(72) *To rob the judge **rather** than ask for the money is now his decision, not Roxy's.*

Comme le montrent ces trois exemples, *rather* est compatible, dans ce cas de figure, avec des termes exprimant un choix ou une décision, qui viennent renforcer, en l'explicitant, la nuance de choix, de préférence, déjà véhiculée par l'adverbe associé à un verbe de type processus et un C<sub>0</sub> à référent animé. Certes,

on pourrait objecter qu'en (70), (71) et (72) la nuance de préférence provient précisément des termes *choose* et *decision*. Mais il nous semble qu'il n'en est rien ainsi que le prouvent d'ailleurs les transformations susceptibles d'être subies, sans modification sémantique notable, par les énoncés (66) à (69).

(66') [...] *why people chose to act in one way **rather** than another.*

(67') [...] *those who hadn't preferred to say they had **rather** than have it supposed that no one had an inclination for them.*

(68') [...] *when Tom, **rather** than answering Count Luigi's challenge to a duel, chooses to take the affair to court [...]*

(69') [...] *I believe they will even prefer to steal ostensible gamble-money, **rather** than miss, poor, tempted, and mistrained fellows.*

On voit que l'introduction des verbes *choose* et *prefer* ne change pas fondamentalement la valeur de ces quatre énoncés, ce qui prouve bien que la nuance de choix, de préférence était déjà présente dans les énoncés originaux. Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant si l'on s'en réfère à la parenté, que nous avons indiquée en note, de *prefer* et de *rather* qui véhiculent tous les deux une idée d'antériorité.

Les exemples suivants, qui supposent également une préférence du référent du C<sub>0</sub>, permettent de mettre en évidence un autre point important :

(73) *He resigned **rather** than sign the treaty.* (exemple emprunté à Berland-Delépine)

(74) *We felt her message, but we could not understand it, for it confused and terrified us; and **rather** than suffer with her we fled past her and through the back door, while tears tumbled down her cheeks as Papa's laughter rattled through the house.*

Notons tout d'abord que l'existence d'une nuance de préférence dans ces deux énoncés est confirmée par leur quasi-équivalence avec, respectivement :

(73') *He preferred to resign rather than sign the treaty.*

(74') [...] *; and rather than suffer with her we preferred to flee past her and through the back door [...].*

Mais ce qu'il est surtout intéressant de souligner à propos de ces deux énoncés est la différence qu'ils présentent avec un énoncé du type de (63), par exemple :

(63) [...] *his illness was an absurd piece of naughtiness which amused **rather** than irritated.*

On peut en effet remarquer qu'alors qu'en (63) on a *amused/irritated*, en (73) on a *resigned/sign\_* et en (74) *fled/suffer\_*. En d'autres termes, en (63) les verbes comparés portent tous les deux des marques de repérage situationnel, d'actualisation, tandis qu'en (73) et en (74) seuls *resign* et *flee* se voient affectés de semblables marques. Ce phénomène tient à la différence de portée de l'opération marquée par *rather* en (63), d'une part, et en (73) et (74), d'autre part. En (63), où l'on a la valeur épilinguistique de *rather*, l'opération s'effectue par rapport à la situation d'énonciation: on compare deux relations prédicatives du point de vue de leur repérage situationnel et, étant donné le domaine notionnel défini à partir des deux notions envisagées, *rather* nous donne une valeur mixte, composée de l'intérieur I = <*amuse*> et de la frontière F séparant l'intérieur I = <*amuse*> de l'extérieur E = <*irritate*>. Aucune des deux valeurs comparées au moyen de *rather* n'étant totalement exclue, les relations prédicatives sont mises sur le même plan et comportent de ce fait toutes deux des marques d'actualisation. En (73) et (74), par contre, on travaille sur la mise en relation du complément de rang 0 et du reste de la relation prédicative. Suite à la préférence du référent du C<sub>0</sub>, seule la mise en relation de *he* et de *resign* en (73) et de *we* et de *flee* en (74) a été réalisée. *Resign* et *flee* portent donc des marques d'actualisation, contrairement à *sign* et *suffer* qui n'ont pas été mis en relation avec le C<sub>0</sub> et pour lesquels il ne saurait donc être question de parler d'actualisation.

Une différence de même nature se retrouve entre les énoncés (65) et (71) que nous rappelons :

(65) *The defeat of the mulatto criminal at the hands of a depraved white society seems deliberately to extenuate **rather** than to lessen the larger crimes of slavery and of color discrimination.*

(71) [...] *the best a cultureless man can do when he chooses to “philosophise” rather than dream.*

Comme on peut aisément le constater, en (65) on a *to extenuate/to lessen* alors qu'en (71) on a *to philosophise/\_dream*. Autrement dit, dans le premier énoncé, les deux infinitifs sont précédés de *to* tandis que, dans le deuxième, seul *philosophize* l'est. Notons, à ce propos, que l'énoncé (65) dément les affirmations de certains grammairiens qui écrivent que, après *rather than*, on trouve systématiquement l'infinitif sans *to*. Ainsi qu'on peut le voir, il apparaît en fait que tel n'est pas obligatoirement le cas avec la valeur épilinguistique de *rather*. On a, en effet, affaire une nouvelle fois à la comparaison de deux relations dans l'optique de leur repérage par rapport à la situation d'énonciation et le marqueur *to* se retrouve dans ces deux relations qui se situent au même niveau, aucune d'entre elles n'étant entièrement rejetée. En (71), par contre, *philosophize* et *dream* ne sont pas sur le même plan. On s'intéresse à la mise en relation des termes de la relation prédicative, et cette mise en relation a été faite, par l'intermédiaire de *choose* entre *he* et *philosophize*, mais pas entre *he* et *dream*. *Philosophize*, qui a donc fait l'objet d'un choix, d'une préférence de la part du référent du C<sub>0</sub>, est construit comme validable à l'aide de *to*, alors que *dream*, qui a été rejeté reste à un niveau notionnel et ne porte pas la moindre marque d'actualisation possible.

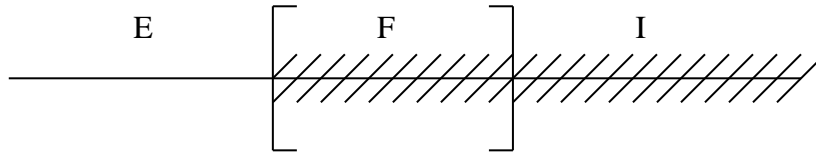
Cette différence entre les deux cas de figure, qui se retrouve sous une autre forme dans les deux énoncés suivants :

(64) *He is delineating the tragedy of the Negro rather than accepting Roxy's own judgment of her race.*

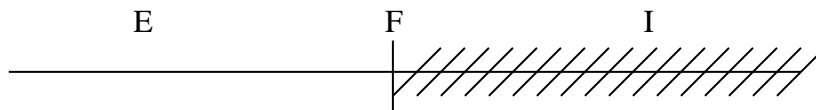
(68) *A less, but still significant betrayal is demonstrated when Tom, rather than answering Count Luigi's challenge to a duel, takes the affair to court [...].*

appelle quelques commentaires sur l'opération marquée par *rather* dans un contexte agentif. Alors qu'avec la valeur épilinguistique de l'adverbe on avait le schéma suivant :





dans le cas qui nous intéresse, on a :



En effet, l'agentivité, que suppose la combinaison d'un  $C_0$  à référent animé et d'un verbe de type processus, fait que l'on ne peut se situer qu'en I (ou qu'en E), et exclut la possibilité de se trouver sur la valeur intermédiaire que représente F, qui se ramène donc à l'ensemble vide. C'est ce que traduit très nettement la dissimilitude des marques d'actualisation des valeurs comparées : l'une d'elles est construite comme validée et l'autre est totalement rejetée, construite comme non-validée, ce qui implique bien l'élimination de toutes ses propriétés, y compris de celles, altérées, qui auraient pu apparaître dans la frontière<sup>12</sup>.

Il va sans dire que cette analyse s'applique aussi à un énoncé comme (69), où l'on a affaire, de par la présence de *will*, à une visée, et non à une assertion au sens strict. Bien qu'aucune des deux valeurs comparées, au moment de l'énonciation, ne soit, à proprement parler, construite comme non-validée, il n'en reste pas moins que la visée, la pondération, de l'une d'elles s'effectue à l'exclusion de l'autre, ce qui empêche, du même coup, de se placer sur la frontière.

<sup>12</sup> On retrouve, on le voit, un problème que nous avons déjà envisagé lors de l'étude de *quite*. En effet, pour expliquer que cet adverbe ne puisse pas se combiner avec les verbes qui supposent une agentivité, nous avons avancé que la frontière correspondait dans ce cas à l'ensemble vide. Les observations que nous venons de faire, notamment au sujet de la dissimilitude des marques d'actualisation, vont, à notre avis, tout à fait dans le sens de cette hypothèse.

On voit donc en quoi ce cas de figure se distingue du précédent. Alors que, lorsque l'opération dont il est la trace s'effectue par rapport à la situation d'énonciation, *rather* construit ce que nous avons appelé une valeur mixte, I + F, et indique un jugement épilinguistique du sujet énonciateur, lorsqu'elle se fait par rapport au C<sub>0</sub>, *rather* nous donne la seule valeur I en marquant explicitement le rejet de sa valeur complémentaire, ce qui introduit, comme nous l'avons vu, une nuance de préférence ayant le référent du C<sub>0</sub> pour origine.

On pourrait être tenté de relier ces deux cas de figure en avançant qu'il y a également une certaine forme de préférence avec la valeur épilinguistique de *rather*. C'est ce que fait implicitement Bolinger lorsqu'il écrit que *rather* « *comment(s) [... ] on the **preference** of a true alternative over a false one* » (p.94; c'est nous qui soulignons).

Il serait en effet possible de considérer, comme Bolinger, que l'énonciateur exprime sa préférence, du point de vue du rapport à la situation d'énonciation, pour une des deux valeurs comparées. Mais cela apparaît indéniablement de manière beaucoup moins nette que dans les énoncés où il y a agentivité possible, et ce n'est que dans un sens très lâche que l'on peut, à notre avis, parler de préférence avec la valeur épilinguistique de *rather*.

Il existe d'ailleurs deux types d'énoncés pour lesquels il est beaucoup plus pertinent de réserver cette analyse en termes de préférence du sujet énonciateur. Le premier type est illustré par les deux énoncés suivants :

(75) ***Rather** than deny the frequently satirical and occasionally subversive tone of Pudd'nhead Wilson, it might be more accurate to view it as a bitter burlesque of what America was supposed to be and a painful depiction of what it had come to be.*

(76) *This you should pity **rather** than despise.*

Dans ces deux exemples, on n'est manifestement pas en présence d'un jugement épilinguistique du sujet énonciateur. On a affaire à des compléments de rang 0 à référents animés, même en (74) où le C<sub>0</sub> n'est pas verbalisé, et à des verbes de type processus, et on retrouve de ce fait la nuance de préférence qui

apparaissait dans les énoncés dont nous venons de traiter. Toutefois, dans ce cas, la préférence n'a pas le référent du C<sub>0</sub> pour origine, mais le sujet énonciateur. On pourrait même aller jusqu'à dire que cette préférence pèse sur le référent du C<sub>0</sub> qui se voit proposer, suggérer, une ligne de conduite construite comme préférable à une autre par l'énonciateur. En effet, en (76), avec *you should*, il y a une relation inter-subjective explicite énonciateur/co-énonciateur, et, en (75), le travail sur la classe des agents possibles et imaginables définie à partir de la relation prédicative non-saturée <( ) *view it as...*>, associé à la mise en avant du sujet énonciateur que suppose *might*, donne naissance à une relation du même type. Malgré ces facteurs supplémentaires, l'opération marquée par *rather* reste fondamentalement la même : la frontière se ramenant à l'ensemble vide dans un tel contexte, *rather* indique la primauté de I sur E, donc la préférence pour I puisqu'il y a agentivité possible, préférence qui, suite à la présence d'une modalisation, émane du sujet énonciateur et pèse sur le référent du C<sub>0</sub>. Comme dans les énoncés où la préférence avait le référent du C<sub>0</sub> pour origine, on peut considérer que l'opération marquée par *rather* concerne la mise en relation du C<sub>0</sub> et du reste de la relation prédicative. Il est donc encore une fois possible de faire un parallèle avec les modalités radicales, et, plus précisément, du fait de la présence d'une relation inter-subjective, avec les modalités de type déontique.

L'autre catégorie d'énoncés pour laquelle il est possible de parler de préférence du sujet énonciateur mérite à elle seule un développement séparé puisqu'elle est constituée des énoncés renfermant la combinaison syntaxique bien connue *would rather*.

### 2.1.3. WOULD RATHER.

Voici quelques exemples où apparaît cette combinaison syntaxique :

(77) "Father Cooney'll be very disappointed in me", I said. "I'd **rather** do almost anything than face him".

(78) I can't go on like this. If you won't love me, I'd **rather** go away.

(79) *I think it is too delicate a matter to – to – I believe I **would rather** write it or whisper it to you, and let you decide for yourself whether you want it talked out or not.*

(80) *He said he was too old to turn over any new leaves. He **would rather** be happy for six months and die at the end of it than linger on for five years.*

On remarquera tout d'abord que, malgré l'occurrence de *would* ou de '*d*, *rather* marque fondamentalement la même opération que dans les exemples cités jusqu'à présent. Dans tous les cas, on a affaire à une comparaison dont les termes peuvent, il est vrai, ne pas être tous les deux exprimés. C'est, par exemple, ce qui se produit en (78) et (79) où le deuxième terme de la comparaison n'apparaît pas explicitement. Mais il est toujours possible de le reconstruire, soit grâce au contexte, comme en (79) où *write it* s'oppose manifestement à *say it aloud*, soit parce qu'il se définit tout simplement comme le complémentaire de l'autre terme de la comparaison comme en (78).

Ainsi que l'écrivent unanimement les grammairiens, *rather*, en marquant la primauté d'un de ces deux termes sur l'autre, indique que ce terme fait l'objet d'une préférence. Mais, comme dans les énoncés (75) et (76), cette préférence émane du sujet énonciateur et non du référent du C<sub>0</sub> de la relation prédicative. Ce point est manifeste dans les exemples (77) à (80) dont le C<sub>0</sub> correspond systématiquement à un sujet énonciateur. Cela ne fait aucun doute dans les trois premiers énoncés où le pronom *I* apparaît en lieu et place du C<sub>0</sub> de la relation prédicative. Mais c'est également le cas en (80) où c'est le pronom *he* qui représente le C<sub>0</sub> de la relation. En effet, dans cet énoncé, on a affaire à du discours indirect libre et, ainsi qu'en témoigne le *he said* de la première partie de l'exemple, *he* renvoie à un énonciateur rapporté.

Face à cette identification qui semble systématique, on pourrait légitimement se demander s'il est utile de préciser que la préférence a le sujet énonciateur pour origine, et non le référent du C<sub>0</sub>. Cette distinction n'est en fait nullement superflue et se révèle même totalement justifiée lorsqu'on se trouve confronté à des énoncés du type des suivants :

(81) *I'd **rather** you came tomorrow.*

(82) *I'd **rather** it didn't rain.*

(83) “Look, when you get out and find a chance, have her see a doctor. A good one. Tell him the truth”.

“What for?” Buckner said.

“I’d **rather** you would. I’d feel easier”.

Ce genre d’énoncés montre qu’avec *would rather*, il convient effectivement de considérer que la mise en avant d’une valeur, et, partant la préférence, est repérée non pas par rapport au C<sub>0</sub>, mais par rapport au sujet énonciateur. Ainsi, en (81) par exemple, il est clair que la préférence se définit par rapport au *I*, image de l’énonciateur, et non au *you*, image du co-énonciateur qui correspond au C<sub>0</sub> de la relation prédicative. Il apparaît donc que les structures syntaxiques des énoncés (77) à (80) sont le résultat d’une contraction qui masque une relation complexe dans laquelle la relation prédicative est repérée en bloc par rapport au sujet énonciateur.

Ce cas de figure se distingue, on le voit, à la fois de celui où l’on travaille sur le repérage de la relation par rapport à la situation d’énonciation  $\mathcal{S}it.$  ( $\mathcal{S}_o$ ,  $\mathcal{I}_o$ ) dans son ensemble et de celui où c’est la relation entre le C<sub>0</sub> et le reste de la relation qui est concernée.

A cette première différence s’ajoute celle liée à l’occurrence du marqueur *-ed*, trace d’une opération de décrochage. L’occurrence de ce marqueur est double lorsque le sujet énonciateur ne correspond pas au C<sub>0</sub> de la relation prédicative envisagée. Ainsi, dans un énoncé comme (82), on trouve *-ed* d’une part dans *I’d rather* et d’autre part dans *it didn’t rain*. Le *-ed* de *it didn’t rain* marque le décrochage qui permet d’envisager simultanément les deux valeurs complémentaires <*it rain*> et <*it not rain*> de la relation prédicative, et ce, même si la valeur mise en avant à l’aide de *rather* n’a pas été validée, comme, par exemple, dans l’énoncé suivant :

(84) *I’d rather he hadn’t come.*

Ce renvoi à l’ensemble du domaine notionnel explique d’ailleurs pourquoi, contrairement à ce qui se passait dans les deux cas de figure précédents, il n’est

pas nécessaire, ainsi que nous l'avons vu, que les termes de la comparaison apparaissent tous les deux explicitement dans les énoncés en *would rather*. Ce *-ed*, en nous situant à un niveau notionnel, joue donc pratiquement le même rôle que l'infinitif sans *to* des énoncés (77) à (80).

L'autre *-ed* marque la construction d'un repère fictif *Sit<sub>c</sub>*, d'où est envisagée la relation prédicative. Le sujet énonciateur, devenu énonciateur fictif, indique par là-même qu'il ne se porte pas garant de la validation de la valeur qu'il met en avant, la possibilité de la validation de sa valeur complémentaire restant ouverte. Autrement dit, l'énonciateur signale explicitement que sa préférence peut ne pas être satisfaite. C'est bien évidemment ce qui se produit dans un énoncé comme (84) où la valeur mise en avant n'a pas été validée, mais c'est aussi le cas en (81) où le référent de *you* est, en dernier lieu, laissé libre de choisir, ou encore en (82) où l'énonciateur ne saurait avoir quelque influence que ce soit sur l'événement considéré. Notons pour conclure que ces deux *-ed* s'appellent mutuellement, la satisfaction de la préférence étant bien évidemment liée à la validation de la relation prédicative.

Lorsque le sujet énonciateur correspond au  $C_0$  de la relation prédicative et qu'il y a donc contraction comme en (77) à (80), le marqueur *-ed* n'apparaît qu'une seule fois. Comme nous l'avons laissé entendre, c'est l'infinitif sans *to* qui, dans ce cas, permet d'envisager ensemble les deux valeurs complémentaires du domaine notionnel définissable à partir de la relation prédicative. Le *-ed*, quant à lui marque que le sujet énonciateur ne se porte pas garant de la validation de la valeur qu'il met en avant et autorise également un travail sur une valeur non-validée, donc fictive, comme dans l'exemple suivant :

(85) *I'd much rather have done it myself.*

où c'est *<I not do it myself>* qui a été validé.

La présence du marqueur *-ed* différencie très nettement, on l'aura constaté, ce cas de figure de celui que nous avons étudié auparavant et qui comportait lui aussi une nuance de préférence. Cela est particulièrement évident lorsqu'on

oppose des énoncés du type de (84) et (85) à des énoncés du type de (73) que nous rappelons :

(73) *He resigned **rather** than sign the treaty.*

En (73), face à l'alternative <resign>, <sign the treaty>, le référent du C<sub>0</sub>, ainsi que l'indique *rather*, a choisi, et donc préféré, la valeur <resign>, qui a été validée, au détriment de <sign the treaty>, qui a été rejeté. On a affaire à ce qu'on pourrait appeler une préférence actualisée. En (84) et (85), par contre, et comme nous l'avons dit plus haut, la valeur mise en avant au moyen de *rather* n'a pas été validée. Le *-ed* de *'d rather* marque en effet que la prééminence de cette valeur sur sa valeur complémentaire ne se définit que fictivement par rapport au sujet énonciateur et non par rapport au C<sub>0</sub> comme en (73), ce qui implique, s'agissant d'une relation prédicative faisant référence à un événement antérieur au moment d'énonciation, que la préférence n'a pas été satisfaite. Alors que *rather*, en (73), pouvait s'interpréter en termes de choix, voire de décision, en (84) et (85), où l'on travaille négativement sur la substitution d'une valeur non-validée à une valeur validée, et où il n'y a donc plus d'alternative possible, il s'interprétera beaucoup plus justement en termes de regret.

Les mêmes observations peuvent être faites lorsqu'on ne s'intéresse plus à du validé, du certain, mais à du non-encore validé, du non-certain. On pourrait ainsi opposer les deux énoncés suivants, calqués sur (73) :

(86) *I'd **rather** resign than sign the treaty.*

(87) *I will **resign** rather than sign the treaty.*

On retrouve, entre ces deux énoncés, le même type de différence qu'entre (73), d'une part, et (84) et (85), d'autre part. En (87), la mise en avant de <resign>, qui fait l'objet d'une visée, au détriment de <sign the treaty>, qui est écarté, entraîne, dans ce contexte agentif, une interprétation en termes de préférence, de choix, voire, encore une fois, de prise de décision du référent du C<sub>0</sub>. En (86) par contre, le marqueur *-ed* indique que la prééminence de <resign> sur <sign the treaty> n'est construite que fictivement par le sujet énonciateur, qui

ne se porte pas garant de la validation de <resign>. En d'autres termes, l'énonciateur laisse explicitement ouverte la possibilité que <sign the treaty> soit finalement la valeur validée et indique par là-même que sa préférence ne sera pas obligatoirement satisfaite. Celle-ci tend, de ce fait, vers le simple souhait, souhait qui peut lui-même prendre valeur de suggestion lorsque le sujet énonciateur ne correspond pas au C<sub>0</sub> de la relation prédicative envisagée, comme par exemple en (81).

Le fait que l'énonciateur, devenu énonciateur fictif, ne se porte pas garant de l'actualisation de sa préférence ne signifie nullement, il est important de le noter, que cette préférence est construite comme fictive, qu'il n'y a pas réellement préférence. Au contraire, même s'il n'y a aucune assurance quant à son éventuelle satisfaction, elle est bel et bien effective, et, dans de nombreux cas, le passage au français exige l'utilisation de l'indicatif, et non du conditionnel, comme, par exemple, en (78) et (80). D'ailleurs, il n'est pas du tout exclu que la valeur mise en avant puisse correspondre à la valeur validée. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant:

(88) *I reminded her that in the scene I was doing, she had to look over someone's head. I forget whose it is; but it doesn't matter. Just look over a head.*

*"I'd rather look over a stove", said Miss Churm; and she took her station near the fire.*

(c'est nous qui soulignons)

où <look over a stove> est validé, le marqueur *-ed* laissant toutefois la possibilité au co-énonciateur de s'opposer après coup à la validation.

Si, ce dernier point mis à part, les énoncés en *would rather* se distinguent clairement de ceux du type de (66) à (69), ils peuvent, par contre, sembler relativement proches de (75) et (76) que nous avons pourtant rangés aux côtés des énoncés (66) à (69). Il est vrai qu'en (75) et (76) la préférence a le sujet énonciateur pour origine comme dans les exemples en *would rather*, ce qui, à première vue, les apparente. Mais, en (75) et (76), l'opération marquée par *rather* concerne la relation entre le C<sub>0</sub> et le reste de la relation prédicative et ne se calcule par rapport au sujet énonciateur que suite à l'existence d'une relation



intersubjective et donc au repérage du  $C_0$  par rapport à l'énonciateur. Dans les exemples en *would*, il n'y a pas de relation intersubjective à proprement parler, l'énonciateur se contentant d'émettre un souhait quant à la validation d'une relation prédicative qui peut avoir un  $C_0$  à référent inanimé tout aussi bien qu'animé. En effet, contrairement à ce qui se passait en (75) et (76), les énoncés en *would rather* que nous avons envisagés ne comportent pas de facteurs susceptibles de donner naissance à une telle relation. Malgré la présence de *would* on ne peut pas même considérer que l'on a affaire à une visée au sens fort, même fictive. *Would* apparaît d'ailleurs, souvent sous sa forme réduite, 'd, où n'est conservée que la seule trace du décrochage. Il arrive également que l'on puisse rencontrer *had* en lieu et place de *would*, comme dans les exemples suivants :

(89) *I had rather err with Plato than be right with Horace.*

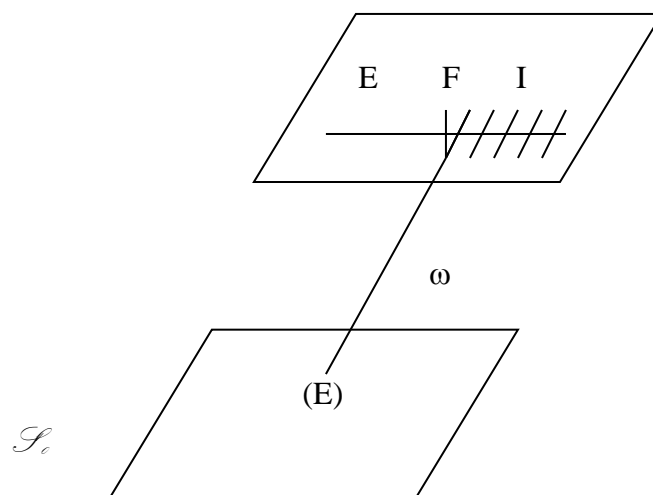
(90) *I had rather you paid me now.*

Cette possibilité montre bien qu'il n'y a pas réellement visée, la substitution à *would* du simple marqueur de repérage *had*, ou de 'd, qui peut représenter la forme réduite de *had* comme *would*, n'entraînant pas de changement sémantique notable. La structure de l'énoncé (90) met en outre en évidence le fait que c'est l'ensemble de la relation,  $C_0$  compris, qui est explicitement repérée, ou plus précisément, décrochée, par rapport au *I*, image du sujet énonciateur, ce qui confirme l'absence de relation intersubjective et démontre, par la même occasion, que l'opération marquée par *rather* se calcule directement, au décrochage près, par rapport à l'énonciateur et non indirectement comme en (75) et (76). On voit donc que les énoncés en *would rather* se différencient tout aussi nettement des énoncés (75) et (76) que des énoncés (66) à (69), qui eux présentent par contre de nombreux points communs et méritent ainsi que nous l'avons fait plus haut, d'être classés dans le même grand type.

Notons, pour conclure, que la construction d'un repère fictif que suppose *would rather* permet d'envisager des relations prédicatives qui n'ont pas nécessairement des  $C_0$  à référent animé et des relateurs verbaux de type processus contrairement à ce qui se passait avec les énoncés (66) à (69). Dans un tel espace

fictif, il est en effet possible, pour reprendre les termes d'A. Culioli, de « produire une prédication d'existence imaginée qui, en tant que souhait, ne dépend que du désir de l'énonciateur-locuteur » (1978 : 314). Dans le cas qui nous intéresse, l'énonciateur, devenu énonciateur fictif, souhaite seulement qu'une relation soit validée de préférence à une autre et l'agentivité du référent du  $C_0$  n'entre pas en ligne de compte. On peut donc rencontrer, comme en témoignent les exemples proposés, des  $C_0$  à référent inanimé, des verbes d'état, des marqueurs aspectuels du type de *have+en*, etc.

Notons également que cette même opération de repérage fictif suppose un décrochage et, partant, une altérité, une différence de niveau du point de vue de l'actualisation entre les valeurs I et E, différence qui fait que la frontière ne peut se ramener qu'à l'ensemble vide. Cela est d'ailleurs particulièrement clair dans les énoncés où l'on envisage la substitution fictive d'une valeur non-validée à une valeur validée, comme en (84) et (85) par exemple. Ainsi que nous l'avons implicitement admis jusqu'à présent, on ne travaille donc que sur les deux seules valeurs I et E, et le schéma applicable à ce cas de figure serait par conséquent du type du suivant :



où le travail sur deux plans disjoints représente le décrochage marqué par *-ed* et où le (E) du plan inférieur indique que cette valeur a été validée ou a de fortes chances de l'être.

Nous avons maintenant fait le tour des cas où *rather* apparaît conjointement avec le relateur de comparaison *than*. Pour résumer, nous avons pu distinguer trois grands cas de figure :

- dans le premier, l'opération marquée par *rather* se calcule par rapport à  $\mathcal{I}_0(\mathcal{S}, \mathcal{T})$ . *Rather* construit une valeur composée de l'intérieur et de la frontière du domaine notionnel définissable à partir des deux notions comparées. On peut considérer que *rather* a, dans ce cas, une valeur épilinguistique.

- dans le second, l'opération marquée par *rather* se calcule par rapport au  $C_0$  de la relation prédicative envisagée. La frontière se ramenant dans ce cas à l'ensemble vide, la mise en avant d'une valeur suppose le rejet de l'autre et *rather* s'interprète en termes de préférence. Cette préférence a généralement le référent du  $C_0$  comme origine, sauf s'il entre dans une relation d'intersubjectivité avec le sujet énonciateur, en quel cas c'est de ce dernier qu'émane la préférence.

- dans le troisième, *rather* se combine avec le marqueur de repérage fictif *-ed*, qui peut se réaliser sous la forme de *would*, de *had* ou de *'d*, et l'opération dont il est la trace se calcule par rapport au  $\mathcal{S}$ , dont l'image apparaît explicitement en surface. La frontière étant vide, on retrouve la nuance de préférence du second cas de figure. Cependant, de par la présence de *-ed*, celle-ci tend vers le simple souhait et peut même concerner une valeur non-validée.

Dans les trois cas, *rather* marque fondamentalement la même opération : étant donné les deux termes d'une alternative, *rather* indique la prééminence de l'un sur l'autre, ce qui, en fonction des caractéristiques du  $C_0$ , de la nature des procès et des différents types de repérage, nous donne les trois valeurs brièvement décrites ci-dessus.

C'est cette même opération fondamentale que nous allons retrouver avec les structures syntaxiques où *rather*, tout en mettant deux termes en balance, apparaît sans le relateur *than*.

## **2.2. LES STRUCTURES COMPARATIVES NON EXPLICITES.**

### 2.2.1. **BUT RATHER.**

Les exemples suivants sont représentatifs de l'un des cas où *rather* n'apparaît pas au sein d'une structure comparative explicite :

(91) *All the privation in the wood had not weakened him but **rather** had lent to his sinewy body furious zeal and strength [...]*

(92) *[... ] and to Philip it seemed tragic to see him just waiting for death, not impatiently, but **rather** with loathing for it [...]*

(93) *[. . . ] The voices gobbling and jabbering, incomprehensible and filled not with alarm and not exactly with rage or even perhaps absolute surprise but **rather** just cacophony like those of disturbed marsh fowl, [...]*

(94) *[...], he thinking how apparently there was no such thing as a matched stretcher team, how apparently all the stretchers in the world must be propelled not by two physical bodies in accord but **rather** by two matched desires to be present and see what was going on.*

Dans ces quatre exemples, *rather*, qui s'inscrit systématiquement dans une adversative en *but*, a une valeur très proche de celle qu'il avait dans les énoncés (60) à (65) où il était suivi du relateur *than*. En effet, malgré l'absence de ce relateur, on retrouve une comparaison entre deux termes: en (91), *had weakened him* est opposé à *had lent to his sinewy body furious zeal and strength*, en (92) *impatiently* à *with loathing for it*, etc. De plus, comme dans les exemples (60) à (65), le premier de ces termes semble dans tous les cas être logiquement impliqué par le contexte. Ainsi, en (91) *privation* appelle *weaken*, en (92) *wait* est lié à *impatiently*, en (93), où s'est produit un événement dramatique pour les protagonistes, *alarm* est la valeur logiquement attendue, etc. Mais, dans chaque exemple, et c'est là un autre point commun avec les énoncés (60) à (65), cette valeur dont on pourrait penser qu'elle est la bonne valeur est explicitement rejetée au moyen de la négation *not*. Parallèlement, la valeur à laquelle elle est opposée par l'intermédiaire de *but* est construite, au moyen de *rather*, comme ayant un degré de validabilité plus élevé, comme étant plus susceptible de valider la relation prédicative envisagée. Comme dans les exemples (60) à (65), c'est en

effet sur la validation, et donc le repérage situationnel, de la relation prédicative que travaille le sujet énonciateur, et *rather*, qui peut grosso-modo se paraphraser à l'aide de *more truly or correctly; more properly speaking*, a sa valeur que nous avons qualifiée d'épilinguistique.

Là encore, on peut considérer que l'on travaille sur un domaine notionnel dont les deux valeurs comparées représenteraient les deux valeurs complémentaires. Ainsi, en (91) par exemple, l'extérieur E correspondrait à *<weaken him>* et l'intérieur I à *<lend to his sinewy body furious zeal and strength>*. Toutefois, on peut se demander si l'on a affaire à la définition d'une valeur mixte composée de l'intérieur I et de la frontière F comme dans les énoncés (60) à (65) ou si seule la valeur I est conservée, E semblant être totalement exclu de par la présence de la négation *not*. En effet, d'un côté, *but* suppose une opposition faite entre les deux valeurs implicitement comparées au moyen de *rather*. Dans un énoncé comme (91), où l'on est en présence de deux valeurs quasi polaires avec notamment *weaken* et *strength*, cette opposition est très marquée et on utilisera plus facilement *on the contrary* qu'une expression telle que *more properly speaking* pour gloser *rather*. Ce phénomène semble aller dans le sens d'un rejet complet de E et donc de l'absence d'une frontière F, qui, rappelons-le, est une valeur comprenant à la fois des propriétés de l'intérieur I et de l'extérieur E. Mais, d'un autre côté, il s'agit manifestement là d'un cas quelque peu particulier découlant de la polarité des valeurs comparées. En effet, dans les trois autres énoncés où l'on n'a pas affaire à des valeurs polaires, l'opposition entre les deux termes apparaît nettement moins marquée et l'expression *more properly speaking* ou *more truly* se révèle mieux appropriée que *on the contrary* pour paraphraser les occurrences de *rather*. Malgré la présence de *but*, E ne semble donc pas totalement exclu, puisque de telles expressions supposent seulement qu'il est moins vrai que I, et l'existence d'une frontière reste de ce fait envisageable. Dans un énoncé comme (93), avec la suite *filled not with alarm and not exactly with rage or even perhaps absolute surprise but rather just cacophony*, on peut même avancer qu'il y a précisément construction de la frontière du domaine notionnel défini à partir des valeurs *alarm* et *cacophony*. D'ailleurs, si l'on examine tous les énoncés proposés, on s'aperçoit que la valeur

E ne peut jamais être complètement écartée. En effet, ainsi que nous l'avons dit plus haut, elle est impliquée par le contexte et, à ce titre, ne saurait être exclue en bloc. Cela est particulièrement clair dans un énoncé comme (94) où il est impossible de nier catégoriquement que les *stretchers* sont malgré tout, si ce n'est avant tout, *propelled by two physical bodies*. Mais cela est également vrai pour l'énoncé (91) où le fait que le substantif *privation* soit chargé négativement empêche à notre avis, et en dépit de la polarité des termes comparés, de rejeter E, c'est-à-dire *weaken*, dans sa globalité.

Nous considérerons donc que, dans tous les cas, sont conservées les propriétés de E constitutives de la frontière F et que *rather*, qui ne fait que marquer la primauté de I sur E, nous donne, comme dans les exemples (60) à (65), et pour les mêmes raisons, une valeur mixte composée de I et de F.

L'examen d'un autre type d'énoncés, où *rather* n'est pas non plus accompagné du relateur *than*, va d'ailleurs nous fournir l'occasion de confirmer et de préciser cette conclusion.

### 2.2.2. OR RATHER.

Les énoncés en *or rather* du genre des suivants peuvent, comme ceux en *but rather*, être rangés parmi les structures comparatives non-explicites :

(95) *He chose New Orleans. Or rather, there was no choice [...]*

(96) *Closely tied to the solving of crimes is the sensational effect of the detective's courtroom revelation of the identity of the criminal - a motive that links Wilson retrospectively with Tom Sawyer and proleptically with Wilhelm Meidling, or rather with Satan in the guise of Meidling; in the Mysterious Stranger.*

(97) *What shall I do? what ought I to do? what does conscience say I should do with this man, or, rather, ghost.*

(98) *Presently I heard Mrs Monarch's sweet voice beside or rather above me.*

Dans ces quatre exemples, où n'apparaît pas le relateur *than*, *rather* est précédé de *or*, et non de *but* comme dans ceux que nous venons d'envisager. On n'est plus en présence d'un contraste, d'une opposition, mais d'une alternative.

L'opération marquée par *rather* peut cependant être fondamentalement décrite dans les mêmes termes. On retrouve une comparaison implicite entre deux valeurs, par exemple *man* et *ghost* en (97) et *rather*, indique la mise en avant d'une de ces valeurs par rapport à l'autre. Ainsi que le traduit nettement la définition de l'*O.E.D.* pour ce cas de figure, « *or rather: used to introduce a statement more correct than the one already made* », c'est la valeur épilinguistique de *rather* qui est recevable, comme dans les énoncés en *but* : l'énonciateur avance une valeur, puis réajuste son discours en introduisant une autre valeur pondérée par *rather*. L'opération marquée par *rather* s'effectue donc par rapport à la situation d'énonciation, et on peut encore une fois considérer que *rather* nous donne l'intérieur I et la frontière F du domaine notionnel définissable à partir des deux occurrences notionnelles comparées. En effet, comme précédemment, la mise en avant de I ne suppose pas l'élimination définitive de E dont sont conservées les propriétés constitutives de la frontière F. Il est du reste clair que présenter une valeur comme plus correcte, dans les termes de l'*O.E.D.*, n'implique nullement que l'autre valeur est tout à fait incorrecte et, pour reprendre le même exemple, en (97), où sont comparés *man* et *ghost*, il est évident que *man* ne saurait être totalement exclu.

Ces énoncés en *or* sont à rapprocher de ceux en *but* du point de vue de l'effet produit par l'occurrence de *rather* sur la valeur de ces deux conjonctions. Dans les exemples en *but*, ainsi que nous avons essayé de le montrer, on ne peut pas éliminer la valeur E dans sa globalité, et ce malgré la présence de l'adversatif. Or, c'est précisément *rather* qui, en marquant simplement que I est plus vrai que E, et non pas que E est faux, fait qu'est conservée une partie de E. Dans cette optique on peut opposer l'exemple (92') à l'énoncé original (92) dont il est dérivé :

(92')[...] *and to Philip it seemed tragic to see him just waiting for death, not impatiently, but with loathing for it [...]*

Alors qu'en (92') *impatiently* est totalement rejeté, tel n'est pas le cas en (92) où apparaît *rather*. C'est là, à notre avis, la principale différence entre ces deux exemples qui ne se dissocient que de par la présence ou l'absence de *rather*,

et on peut donc considérer que cet adverbe biaise, atténué, pour ainsi dire, le contraste, l'opposition supposée par *but*.

Avec *or*, on assiste à un phénomène du même ordre. Comme précédemment, et, dans le même esprit, on peut mettre en parallèle l'exemple (98') et l'énoncé (98) dont il est dérivé :

(98') *Presently I heard Mrs Monarch's sweet voice beside or above me.*

En (98'), l'énonciateur ne peut pas décider entre *beside* et *above* qui ont autant de chances l'un que l'autre de correspondre à la bonne valeur. En (98), par contre, *rather*, en mettant *above* en avant, pondère cette valeur, qui apparaît de ce fait avoir plus de chances que *beside* de représenter la bonne valeur. Avec *or*, ce qui est important n'est donc pas que soit conservée une partie de E comme avec *but*, mais précisément que n'en soit conservée qu'une partie seulement. Cependant, dans les deux cas, le phénomène auquel on a affaire, quelle que soit son origine, reste identique dans ses effets : une des valeurs comparées étant pondérée, l'alternative que suppose *or* se trouve biaisée, déséquilibrée, et, partant, atténuée, comme l'était l'opposition marquée par *but*.

Notons pour conclure qu'avec *or* comme avec *but* seule la valeur épilinguistique de *rather* semble recevable. Certes, dans aucun des énoncés proposés, il n'y a réellement agentivité, soit parce que les C<sub>0</sub> ont des référents inanimés, soit parce que l'on a affaire, explicitement ou implicitement, à des procès de type état, et cette absence d'agentivité suffit à exclure la valeur de préférence de *rather*. Mais cela ne permet pas de comprendre pourquoi un énoncé comme le suivant est difficilement recevable :

(99) ?*He didn't sign the treaty, but rather resigned.*

Ce qu'il est important de remarquer à propos de cet énoncé, qui, à notre avis, est inacceptable, est que si l'on voulait à toute force l'interpréter, ce serait, malgré l'existence d'une agentivité, la valeur épilinguistique de *rather* et non sa valeur de préférence, qui s'imposerait. Il s'agit là, on le voit, d'un problème



délicat auquel il est difficile d'apporter une solution entièrement satisfaisante, aussi est-ce sous toute réserve que nous avançons la suivante. Nous avons vu que, lorsqu'il y avait agentivité, on pouvait considérer que la frontière se ramenait à l'ensemble vide. Ce phénomène, qui était à l'origine de l'apparition de la valeur de préférence de *rather*, se traduisait par une différence de niveau entre les termes comparés (par ex., forme finie/forme non-finie). Or, une telle différence ne peut pas se rencontrer avec *but* et *or* qui, cela est bien connu, conjoignent obligatoirement des termes de même niveau. De ce fait, avec ces conjonctions, la frontière ne peut pas être analysée comme correspondant à l'ensemble vide, ce qui explique, d'une part, qu'un énoncé comme (99) ne soit guère acceptable et, d'autre part, qu'il illustrerait s'il était acceptable, la valeur épilinguistique de *rather*, et non sa valeur de préférence. Mais, nous tenons à le répéter, ce n'est là qu'une tentative d'explication qui mériterait certainement d'être approfondie.

A ces énoncés en *but* et *or* s'apparente un autre genre d'énoncés que nous allons maintenant envisager.

### 2.2.3. [...] ; [...] **RATHER** [...]

Dans les exemples suivants, on a affaire à une structure comparative non-explicite proche de celles que nous venons d'envisager :

(100) *This is not to say that the book is perfectly realized; it is **rather** to point out that apparently incongruous themes and tones are unified within a double narrative action.*

(101) *The voice was not pleasant, neither was it unkindly; it had **rather** a distant, abstracted quality [...].*

(102) *It was not terror, it was not even panic; it was **rather** an apprehension and a faint one at that [...].*

(103) *[...] suddenly unsettled and afraid to turn; **rather**, afraid to confront that obsessed and demented face [...]*

(104) *We had not looked at each other; I sensed **rather** his wintry and eaten face next to mine [...].*

Dans ce nouveau type d'énoncés, malgré l'absence de *than*, on retrouve le principe fondamental d'une comparaison entre deux termes qui apparaissent

explicitement en surface, mais, cette fois-ci, séparés par un point-virgule<sup>13</sup>. Là encore, *rather* marque que le deuxième terme prévaut sur le premier et, plus précisément, qu'il a un degré de validabilité plus élevé, car, dans tous ces énoncés comme on l'aura remarqué, c'est la valeur épilinguistique de *rather* qui est recevable. On voit d'ailleurs que, dans aucun des cas, l'extérieur E, que représente le premier terme, n'est totalement rejeté. Cela est particulièrement clair dans les énoncés qui s'apparentent aux exemples en *or rather*, comme en (103), où *turn* et *confront* sont manifestement liés, comme dans l'exemple suivant, où *Travis* et *Miss Sarah* font partie de la même famille et où l'occurrence de *say* montre en outre bien que l'on a affaire à de l'épilinguistique :

(105) *This concerned Travis - I should say, **rather**, Miss Sarah.*

Mais c'est également vrai dans tous les autres exemples où le premier terme est négativé et qui s'apparentent, de ce fait, aux énoncés en *but rather*. On peut ainsi constater que, par exemple en (100), si l'on supprime *rather*, *<say that the book is perfectly realized>* se trouve définitivement écarté, ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé original. Pareillement, en (104), de par la présence de *rather*, une partie des propriétés de la notion définie à partir de *pleasant* et de *unkindly* est conservée, de même qu'en (102), où *terror*, *panic* et *apprehension* appartiennent du reste à un même grand domaine notionnel. Même dans un énoncé comme le suivant :

(106) *What Fiedler states as the underlying theme - 'that to be born is to be doomed' - is true, but it is not worked out in "secularised" calvinistic terms. **Rather** it is structured in genuinely biblical tropes, with the clear implication that man has sinned against an impersonal God who does not allow tampering with the fixed order of things.*

dans lequel on a quasiment affaire à des valeurs polaires - d'où une éventuelle paraphrase en *on the contrary* - la possibilité de rencontrer des "*secularized*"

---

<sup>13</sup> Dans certains cas, comme en (104), le premier terme n'est pas directement verbalisé, mais peut aisément être reconstruit, à partir de *look* et de *sense*, sous la forme de *see*. Dans d'autres cas, le premier terme peut correspondre à une notion qui se définit, comme en (101), non pas par rapport à une, mais à deux occurrences notionnelles. Il s'agit d'ailleurs là d'un schéma que nous avons déjà rencontré, sans le mentionner, avec *but rather* et qui ne change en rien le problème.

*calvinistic terms* n'est pas complètement exclue. On peut donc considérer que, dans ce type d'énoncés, l'opération dont *rather* est la trace s'effectue par rapport à la situation d'énonciation et nous donne, une nouvelle fois, une valeur mixte composée de l'intérieur I et de la frontière F du domaine notionnel définissable à partir des deux termes comparés.

Comme avec *but rather* et *or rather*, il semble que ce soit essentiellement la valeur épilinguistique de l'adverbe qui soit recevable dans ce cas de figure. Toutefois, il arrive que l'on rencontre ce que nous avons appelé la valeur de préférence de *rather* dans des énoncés comme le suivant :

(107) *Such a route, while arrow-straight and quite short, would leave us mercilessly exposed on either flank. I set down **rather** a plan of March in the shape of a slovenly, reclining 'S' [...].*

Dans cet exemple, il est clair que *rather* pourrait être glosé à l'aide de *prefer* ou de *choose*. On remarquera, à ce propos, que le  $C_0 = I$  à référent animé et le procès de type processus *set down* donnent naissance à l'agentivité nécessaire à l'apparition de la valeur de préférence de *rather*. Ce n'était pas le cas dans les énoncés précédents où il était difficile de déceler la moindre trace d'agentivité, et ce même en (104) où le  $C_0$  a certes un référent animé mais où le relateur verbal *sense* ne peut manifestement pas être analysé comme un verbe de processus. En (107), *rather* marque donc que l'un des termes d'une alternative prévaut sur l'autre ou, plus précisément, qu'il a été choisi de préférence à l'autre par le référent du  $C_0$ , qui dans ce cas, correspond au sujet énonciateur. Dans un tel contexte, suite à l'agentivité du  $C_0$ , la frontière se ramène en effet à l'ensemble vide et on travaille sur les deux seules valeurs I et E, I = <*set down a plan of march in the shape of a slovenly, reclining 'S'*> étant préféré à E que l'on pourrait rendre sous la forme de <*take the shortest route*>. On peut d'ailleurs noter, à ce sujet, que la présence de *would* dans la première partie de l'exemple fait qu'il y a une différence de niveau entre les deux termes comparés, E n'étant envisagé qu'à titre de valeur fictive et restant à un niveau notionnel contrairement à I qui porte des marques d'actualisation. Et on peut se demander si, en l'absence d'une telle

différence, un énoncé du type de (107) serait tout aussi acceptable. Si tel n'était pas le cas, ainsi que nous le pensons, cela irait dans le sens des observations que nous avons faites à propos de l'impossibilité de rencontrer la valeur de préférence de *rather* avec *but* et *or*, mais c'est là un point qui, comme nous l'avons dit plus haut, mériterait sans aucun doute d'être examiné de plus près.

Nous allons maintenant nous intéresser aux cas où *rather* ne s'inscrit pas au sein d'une structure comparative, c'est-à-dire aux cas où n'apparaissent ni *than*, ni les deux termes d'une possible comparaison.

### 2.3. **RATHER, ADVERBE DE DEGRÉ.**

Dans les deux énoncés suivants, contrairement à ce qui se passait précédemment, *rather* semble ne porter que sur un seul terme :

(108) [...] *but, some days, he went further, and was **rather** noisy.*

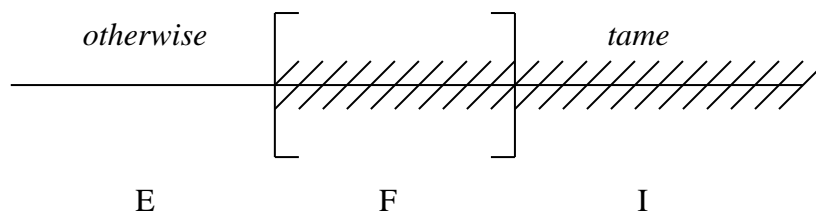
(109) *She sang **rather** well and was very lovely [...].*

Dans ces deux exemples, qui, en apparence, diffèrent de ceux que nous avons envisagés précédemment, l'opération sous-jacente marquée par *rather* va cependant pouvoir être analysée dans les mêmes termes. Autrement dit, on va pouvoir une nouvelle fois considérer que *rather* suppose fondamentalement un travail sur deux valeurs, même si l'une d'elles n'apparaît pas en surface. Cette analyse, outre qu'elle est naturellement justifiée par la valeur historique de comparatif de *rather*, est corroborée par la possibilité de rencontrer des énoncés du type du suivant :

(110) *This view might have been considered **rather** tame than otherwise, deficient in what landscape painters call life.*

Cet exemple est nettement apparenté à (108) et (109) : la suppression de *than otherwise*, qui ne fait qu'explicitement le second terme de l'opération de comparaison

dont *rather* représente la trace en surface, n'entraînerait pas une modification sémantique importante. Il s'apparente également, et bien évidemment, aux exemples (60) à (65) dans lesquels *rather*, qui y était suivi de *than*, se satisfaisait d'une interprétation épilinguistique. On peut considérer, comme dans les énoncés (60) à (65), et avec encore plus de clarté, que <*tame*> et <*otherwise*> correspondent aux deux valeurs complémentaires d'un domaine notionnel, <*otherwise*> renvoyant de façon manifeste à <*not tame*>. *Rather* marque un travail sur ce domaine notionnel et, en indiquant la primauté de I = <*tame*> sur E = <*otherwise*>, construit une valeur composée de l'ensemble de l'intérieur I et de la frontière F, c'est-à-dire, pour employer un vocabulaire imagé, une valeur comprenant une grande partie de <*tame*> et une faible partie de <*otherwise*>, ou <*not tame*>; la frontière, nous le rappelons, comportant à la fois des propriétés de l'intérieur et de l'extérieur. *Rather* a donc sa valeur épilinguistique dans cet exemple et l'opération qu'il marque pourrait être figurée au moyen d'un schéma similaire à celui que nous avons proposé plus haut :



C'est cette même valeur de *rather* que nous allons retrouver dans les énoncés où cet adverbe porte sur un adjectif, un adverbe, un verbe, un groupe prépositionnel ou un groupe nominal sans qu'apparaisse *otherwise*, c'est-à-dire sans qu'il y ait référence explicite au complémentaire linguistique, comme en (108) et (109) , par exemple. Nous commencerons par les adjectifs, les verbes et les adverbes qui, du point de vue du fonctionnement de *rather*, peuvent être regroupés dans une même catégorie.

### 2.3.1. *RATHER* + ADJECTIF/VERBE/ADVERBE.

#### 2.3.1.1. *Rather* et l'appréciation négative.

Les quelques exemples suivants sont représentatifs du genre de combinaisons syntaxiques qui nous intéresse :

(111) *She was quite large actually, but compared to Manny Fox she seemed **rather** frail, for he was a fat cigar of a man.*

(112) *He had been **rather** corpulent, but now he had a dried-up, yellow look [...].*

(113) *The brilliant day had become overcast, spots of rain were falling. He wandered on to a wild valley-side, where were thickets of hazel, many flowers, tufts of heather, and little clumps of young fir-trees, budding with soft paws. It was **rather** wet everywhere [...]*

(114) *What struck me at once was that in coming to me they had **rather** missed their vocation; they could surely have been turned to better account for advertising purpose.*

(115) *“Gerald”, he said, “I **rather** hate you”.*

(116) *“Why, Ursula, what did you notice that was so impudent?” asked Gudrun **rather** coldly.*

(117) *He was smiling, **rather** foolishly [...].*

Contrairement à ce qu'écrivent certains grammairiens comme, par exemple, Ralph B. Long dans *The Sentence and its Parts. A Grammar of Contemporary English* à propos de *It's rather late* : « *As a contained modifier equivalent to somewhat in meaning (it's somewhat late), rather loses comparative force* » (p.284), nous pensons que *rather* marque toujours la même opération fondamentale de comparaison entre deux valeurs dans les énoncés que nous venons de proposer et qui sont justement du type de *It's rather late*. Dans tous les cas, on peut en effet considérer que l'on travaille sur le domaine notionnel définissable à partir de l'occurrence notionnelle sur laquelle porte *rather*. Ainsi, en (111), on s'intéresse à un domaine notionnel dont les deux valeurs complémentaires (I et E seraient respectivement représentées par <*frail*> et <*not frail*>. En (112) également, on peut opposer <*corpulent*> = I à <*not corpulent*> = E, et il en va de même pour tous les autres énoncés. L'opération marquée par *rather* porte sur ces deux valeurs I et E et indique, comme précédemment, que I a un degré de validabilité plus élevé que E. En (111), pour reprendre le même exemple, *rather* marque que I = <*frail*> prévaut sur E = <*not frail*> et ce, du point

de vue du repérage situationnel de la relation prédicative envisagée<sup>14</sup>. Mais, comme dans les autres exemples où *rather* a une valeur de type épilinguistique, cela ne signifie nullement que E est totalement évacué. Ce phénomène apparaît d'ailleurs clairement dans certains des énoncés que nous venons de citer. En (111), le *She was quite large actually* du début de l'exemple montre bien que E = <*not frail*> ne peut pas être écarté dans sa globalité. De la même manière en (112), E = <*not corpulent*> est partiellement conservé, comme en témoigne cet autre énoncé à propos du même individu :

(118) *He was a big man, stout but not obese, with a round face, a small moustache, and little, rather stupid eyes.*

En (113) également, *The brilliant day had become overcast, spots of rains were falling* tend à prouver que la pluie ne fait que commencer et donc qu'une partie de E = <*not wet*> doit demeurer. En (114), où l'on a affaire à un verbe<sup>15</sup>, on comprend, notamment de par la présence de *surely*, que E = <*not miss*> n'est pas purement et simplement rejeté. En (115), qui est suivi de près par *There are odd moments when I hate you starrily* (c'est nous qui soulignons), on peut aussi avancer qu'une partie de E = <*not hate*> n'est pas écartée. Dans les deux autres énoncés, même si cela n'apparaît pas clairement, on a, à notre avis affaire au même phénomène, et on peut donc considérer que, partant d'un domaine notionnel, *rather* construit une valeur composée de l'intérieur I et de la frontière

---

<sup>14</sup> Certains linguistes, comme J. Roggero, font une différence entre les cas où on s'intéresse au « caractère approprié des adjectifs en présence » et ceux où l'on travaille sur le « degré des propriétés », cas qui peuvent être respectivement illustrés par :

*She is slim rather than lean*

*She is rather slim.*

A notre avis, une telle distinction, si elle est possible, n'est pas réellement utile. En effet, les gloses « il est plus vrai de dire qu'elle est *slim* que *lean* » et « il est plus vrai de dire qu'elle est *slim* que *not slim* » montrent bien qu'on a affaire fondamentalement à la même opération qui se calcule dans les deux cas par rapport à la situation d'énonciation. Seulement, dans le premier exemple, on part de deux domaines associés, tandis que, dans le second, on part d'un seul, ce qui entraîne l'interprétation en termes de degré d'une propriété. On remarquera d'ailleurs, qu'il serait éventuellement possible de considérer que, dans le premier énoncé, il y a évaluation des degrés respectifs des deux propriétés envisagées.

<sup>15</sup> Certains grammairiens prétendent que *rather*, lorsqu'il porte sur un verbe, pourrait être rendu en français par *tout à fait* ou *vraiment*. A notre avis, tel n'est pas le cas, ainsi qu'en témoignent d'ailleurs les gloses en *fairly* que propose Bolinger (p.222) pour les deux exemples suivants :

*I rather thought you'd like it. (I was fairly sure)*

*I've rather decided (made up my mind) to make a clean breast of it. (I'm fairly sure I will).*

F, la partie des propriétés de E constitutive de la frontière ne pouvant pas être évacuée. C'est du reste ce que reflètent les gloses proposées par les dictionnaires pour ce genre d'occurrences de *rather* : *more than not; in some degree; somewhat*, dont la première surtout va à l'évidence dans le sens de notre analyse. De même, lorsque Bolinger compare *rather* à *sort of, kind of, on the ...side*, et qu'il le qualifie comme *trying to look both ways at once*, c'est la même idée que l'on retrouve.

### 2.3.1.2. La valeur de « haut-degré » de *rather*.

Toutefois, dans le cas de figure envisagé jusqu'ici, *rather* ne se satisfait pas systématiquement de cette interprétation et les résultats que nous avons dégagés demandent à être modulés en fonction de la nature du contexte. On remarquera tout d'abord que, dans les énoncés que nous venons de proposer, *rather* est accompagné d'un terme à caractère négatif, par exemple *hate*, ou, tout au plus, d'un terme à caractère neutre, par exemple *corpulent*. C'est d'ailleurs ce qui semble se produire dans la majeure partie des cas, les termes à caractère négatif ou neutre représentant environ 80% de notre corpus. Des grammairiens comme Christophersen et Sandved (1969) vont même jusqu'à affirmer que les termes à caractère neutre sont interprétés négativement lorsqu'ils sont précédés de *rather*. Ainsi, comparant *fairly* à *rather*, ils écrivent :

« *Fairly is used if the idea expressed by the adjectival or adverbial is regarded as a 'positive' idea, as an ideal. Rather is used if the idea is regarded as a 'negative' idea. Thus, She is fairly tall, tallness is an ideal, and although she does not quite qualify, she comes close to being as tall as desirable. Whereas in She is rather tall, she is taller than desirable; she is a bit too tall.* » (1969 : 97)



Mais c'est là, à notre avis, aller un peu trop loin<sup>16</sup>. Il nous semble en effet difficile d'interpréter *surprised* négativement et de le gloser au moyen de *more surprised than desirable* dans un énoncé comme le suivant :

(119) "What?" said Birkin, *rather* surprised.

D'autre part, comme le montre l'exemple (109), il n'est pas du tout impossible de trouver des termes à caractère positif après *rather*. Face à cette possibilité, Christophersen et Sandved sont d'ailleurs amenés à poursuivre en écrivant :

« *However, rather is also sometimes used colloquially with a positive idea. One can say, I think she is rather nice. When rather is used in this way, it is stronger than fairly. Rather nice is actually an understatement for very nice.* » (*Ibid.* : 97)

Mais on voit que, pour ces deux linguistes, *rather* change alors d'interprétation et prend une valeur qui tend vers le haut-degré et est plus ou moins paraphrasable par *very*. Cette idée d'une modification de la valeur de *rather* lorsqu'il précède un terme à caractère positif se rencontre chez plusieurs grammairiens, dont Murphy (1985) par exemple, qui propose de gloser *rather nice* à l'aide de *surprisingly nice*, *unusually nice*, *nicer than expected*, et elle mérite donc d'être examinée de près.

Nous ferons remarquer en un premier temps que, comme l'autre affirmation de Christophersen et Sandved, elle semble un peu trop systématique. En effet, *rather* peut fort bien être suivi d'un terme à caractère positif sans pour autant tendre vers le haut-degré. Ainsi dans l'énoncé (109), que nous rappelons :

(109) She sang **rather** well and was very lovely [...].

de même que dans les deux suivants :

---

<sup>16</sup> C'est également l'avis de Bolinger qui écrit (p.100): « *Steffel felt also that rather differed from pretty in that it could more readily refer to some unwanted circumstance, whereas pretty tended to the positive. That is probably less true today.* »

(120) *The Twins made mental note that he was smooth faced and **rather** handsome, and smooth and undulatory in his movements - graceful in fact.*

(121) *Halliday looked up, **rather** pleased.*

*rather* ne pourrait que très difficilement être paraphrasé à l'aide de *very* malgré le caractère indéniablement positif de *well*, *handsome* et *pleased*. D'ailleurs, cette idée de haut degré avec les termes à caractère positif n'apparaît pas chez tous les grammairiens. Un linguiste comme Close, par exemple, se contente d'écrire : « [...] *rather good*, *rather well*, *etc.* [...] *indicate an upgrading towards good, well* », ce qui, on le voit, ne va pas dans le sens d'une interprétation de *rather* en termes de haut degré et montre du même coup que cette valeur de l'adverbe n'est pas toujours recevable avec les termes à caractère positif, contrairement à ce qu'affirment Christophersen et Sandved.

Cependant, si les déclarations de Christophersen et Sandved sont trop catégoriques, celles de Close pèchent par omission, car il reste vrai que, dans certains cas, *rather* peut effectivement prendre une valeur tendant vers le haut degré. C'est ce qui se produit, par exemple, dans l'énoncé suivant :

(122) *“Don't you love to feel the fire on your skin?” he said. “It is **rather** pleasant,” said Gerald.*

où *rather* est plus ou moins équivalent à *very*.

On pourrait penser que cette valeur particulière de *rather* en (122) provient de la présence de l'accent fort sur *is*, mais cela ne suffit pas, à notre avis, à rendre compte du phénomène auquel on a affaire. En fait, il nous semble que l'explication de l'apparition de cette valeur de l'adverbe est partiellement contenue dans les gloses proposées par Christophersen et Sandved, d'une part, et par Murphy, d'autre part. Murphy parle, en effet de *nicer than expected* et Christophersen et Sandved, eux, utilisent l'expression, encore plus révélatrice, *taller than desirable*. On trouve donc, à travers ces paraphrases l'idée d'une valeur attendue, voire désirée. Cela permet de comprendre pourquoi, d'après ces grammairiens, l'usage normal veut que *rather* soit suivi d'un terme à caractère



centre organisateur, valeur qui tend donc vers le haut-degré et que l'on peut gloser, à la manière de Murphy, par *unusually nice*.

Mais, ainsi que nous avons essayé de le démontrer, l'opposition entre termes à caractère positif et à caractère négatif n'est pas réellement opératoire et ne peut donc pas servir de base à l'analyse. Cependant, cela ne veut nullement dire que celle que nous venons de proposer doit du même coup être purement et simplement rejetée. Au contraire, cette opposition mise à part, elle peut être conservée dans son entier, car l'idée d'une valeur attendue, mais dans le sens de préconstruite et non de désirable, permet effectivement de rendre compte de la valeur de haut-degré de *rather*. Comme pour *quite*, il apparaît en effet que cette valeur de l'adverbe semble systématiquement découler de la préconstruction de I, et donc d'un renvoi *a priori* au centre organisateur de la notion envisagée. Ainsi, si dans l'énoncé (122) *rather* s'interprète en termes de haut-degré, c'est parce que l'interro-négative, avec notamment l'occurrence de *love*, implique que l'on part d'emblée, en la privilégiant, de la valeur I du domaine notionnel définissable à partir de */pleasant/* et que l'opération de comparaison marquée par l'adverbe ne peut dès lors s'effectuer qu'entre le centre organisateur préconstruit de cette notion et son centre attracteur<sup>17</sup>. De la même façon, dans l'énoncé suivant :

(123) *She is rather attractive, isn't she?*

le « *question-tag* » *isn't she?* biaise du côté de I et, comme en (122), et pour les mêmes raisons, *rather* nous fait tendre vers le haut-degré en définissant, ainsi que l'illustre le schéma proposé plus haut, une valeur composée des propriétés du centre attracteur et d'une partie de celles du centre organisateur préconstruit de la notion */attractive/*. On retrouve également ce phénomène dans l'exemple qui suit :

(124) *"That is hers, those two wagtails in Hermione's boudoir -you've seen them- they are carved in wood and painted."*

*"I thought it was savage carving again."*

---

<sup>17</sup> Notons d'ailleurs que l'accent fort sur *is*, qui pourrait être rendu en français par « c'est vrai que... », montre bien que tout tourne autour de la seule valeur I.

“No, hers. That’s what they are - animals and birds, sometimes odd small people in everyday dress, really **rather** wonderful when they come off.”

*Wonderful* fait partie de ces termes dont nous avons dit lors de l’étude de *quite* qu’ils pouvaient être analysés comme correspondant aux centres attracteurs de notions plus vastes. Dans le cas qui nous intéresse, on peut considérer que *wonderful* représente le dernier point du gradient de la notion /good/ et que tout se passe comme si l’on se situait d’emblée dans l’intérieur du domaine définissable à partir de cette notion. On travaille donc sur la seule valeur I, et *rather*, en opposant, comme précédemment, le centre organisateur préconstruit, le *usually good*, au centre attracteur, au *wonderful*, fait une nouvelle fois tendre vers le haut-degré.

Cette préconstruction de I, qui donne naissance à la valeur de haut-degré de *rather*, ne se limite pas aux seuls termes à caractère positif du genre de ceux qui apparaissent en (122), (123) et (124). On peut également la rencontrer avec des termes à caractère négatif et on assiste au même phénomène, ce qui montre bien que les affirmations de Christophersen et Sandved ne sont guère satisfaisantes. Ainsi, dans l’exemple suivant le « *question-tag* » qui, comme en (123), nous cantonne en I, entraîne une interprétation de *rather* en termes de haut-degré, malgré le caractère à l’évidence négatif de *stupid* :

(125) *This guy is rather stupid, ain’t he?*

De la même façon, *rather* est proche de *very* dans les deux énoncés qui suivent :

(126) “Aren’t they **rather** obscene?” he asked, disapproving.

(127) “Isn’t this **rather** sudden?” she mocked.

En (126) et (127), *rather* s’inscrit au sein d’une interro-négative qui, comme les « *question-tags* », nous ramène à la seule valeur I<sup>18</sup>. L’adverbe prend,

---

<sup>18</sup> Pour plus de détails sur le problème des « *question-tags* » et des interro-négatives, cf. Notes du séminaire de D.E.A. 1983-84 d’A. Culioli, p.76 et 77 notamment.

de ce fait, sa valeur de haut-degré et ce, là-aussi, malgré le caractère négatif des termes sur lesquels il porte.

Que l'on ait affaire à un terme à caractère positif ou négatif, on voit donc que c'est bien la préconstruction de I qui provoque l'apparition de la valeur de haut-degré de *rather*. Ce phénomène se retrouve d'ailleurs sous une autre forme dans les énoncés suivants qui sont pourtant d'un type différent de ceux que nous sommes en train d'envisager :

(128) *"But why do you look so cross? Does it hurt your sense of the family dignity?"*

*"It does, **rather**," said Gerald.*

(129) *"Why do they call you Minette? Because you're like a cat?" he asked her.*

*"I expect so," she said. [...]*

*"You are, **rather** - or a young female panther."*

Dans ces deux exemples, *it does* et *you are* nous placent d'emblée en I. *Rather*, qui vient se greffer sur ces réponses, ne marque donc pas une comparaison entre E et I, mais entre le centre organisateur et le centre attracteur de I, et s'interprète par conséquent, comme on peut aisément le constater, en termes de haut-degré.

Notons également, avant de poursuivre, que (128) et (129) s'apparentent aux énoncés bien connus du genre des suivants :

(130) *"I hope you've enjoyed yourself?" "**Rather.**"*

(131) *"You're coming to bathe with us, Uncle Phil, aren't you?" the boys cried.*

*"**Rather.**"*

Ainsi que le fait remarquer Quirk à propos d'exemples du même type, « *Rather can be a response to a yes-no question, but it then equals an enthusiastic yes* » (1972 : 457). Autrement dit, on est une nouvelle fois en présence d'une forme de haut-degré, puisque *rather*, en réponse à une question bipolaire, s'avère être plus fort qu'un simple *yes*. Nous avancerons qu'avec de telles questions en oui-non, dans lesquelles l'énonciateur demande au co-énonciateur de choisir entre I et E, *rather*, qui ne peut marquer que la primauté de I sur E, et non l'inverse,

présuppose le choix de I, d'où l'interprétation en termes de haut-degré puisque I acquiert un statut de préconstruit. A l'appui de cette hypothèse, nous ferons remarquer, d'une part, qu'en (128) la suppression de *it does*, qui indique explicitement le choix de I, ne changerait fondamentalement rien à la valeur de l'énoncé et, d'autre part, toujours pour (128), que si c'était E qui était sélectionné, *rather* ne pourrait pas s'employer, une réponse comme *It doesn't, rather* étant à l'évidence inacceptable.

Refermons cette parenthèse pour revenir aux énoncés qui nous occupent. La valeur de haut-degré de *rather*, et donc la préconstruction de I, dont on trouve une autre preuve dans la glose *surprisingly good* de Murphy, puisque, ainsi que le dit A. Culioli (1985 : 51), « pour qu'il y ait surprise, il faut qu'il y ait préconstruction », semble se rencontrer essentiellement dans le discours en situation et ne représente, en tout état de cause, qu'un des cas de figure possibles. On peut en distinguer deux autres, le plus fréquent étant, à notre avis, celui où aucune des deux valeurs faisant l'objet de l'opération de comparaison n'est préconstruite. On part alors de IE, valeur compatible à la fois avec I et E, et *rather* se satisfait de sa valeur paraphrasable par *more than not; somewhat, etc.*, sans que s'y ajoutent d'autres nuances. Mais, il semble qu'il soit également possible que E corresponde à la valeur préconstruite. Cette analyse permettrait de rendre compte du fait qu'un énoncé comme *She is rather tall*, qui contient l'adjectif *a priori* neutre, *tall*, puisse être interprété de la façon dont le font Christophersen et Sandved. En effet, si E = <not tall> est préconstruit, voire valué, on comprend pourquoi *rather*, qui marque la précédence de I sur E, puisse, tout en étant toujours plus ou moins équivalent à *somewhat*, se charger d'une nuance de surprise négative. Toutefois, et inversement, on peut également, avec un terme à caractère positif comme, par exemple, *interesting*, imaginer un contexte où E = <not interesting> serait la valeur préconstruite et où, de ce fait *rather*, dans un énoncé comme *In fact, it was rather interesting*, serait toujours paraphrasable par *somewhat*, mais se chargerait d'une nuance de surprise positive. On voit donc, pour résumer et pour conclure notre discussion sur ce problème, que, comme pour *quite*, se dessinent trois grands cas de figure :

- on part de IE : *Rather* est plus ou moins équivalent à *somewhat*.
- on part de E : *Rather* est toujours plus ou moins équivalent à *somewhat*, mais il s'ajoute une nuance de surprise positive ou négative en fonction de la nature des termes envisagés.
- on part de I : *Rather* est plus ou moins équivalent à *very* et prend donc une valeur de haut-degré.

### 2.3.1.3 Quelques incompatibilités.

Avant de poursuivre en disant quelques mots des prépositions, il nous faut brièvement parler du problème des compatibilités et incompatibilités. Il est, en effet, bien connu que *rather* ne peut co-occure qu'avec des termes dits gradables. Dans les exemples que nous avons proposés, on s'aperçoit effectivement que les termes sur lesquels porte *rather*, tels que *wet*, *weak*, *nice* ou *pleasant*, renvoient à une notion qui autorise la construction d'un gradient. C'est d'ailleurs ce qui permet l'interprétation en termes de haut-degré, puisque cette dernière suppose l'existence d'un centre attracteur. Il est également aisé de constater que des termes dits non-gradables comme *right* ou *present* sont bien incompatibles avec *rather*. Face à ce phénomène, il est à notre avis possible de proposer deux explications.

La première est contenue dans le passage suivant d'A. Culioli (1986-87 : 10) :

« A titre d'illustration, prenons le cas des prédicats de qualité non absolus en chinois : en position d'attribut, un tel prédicat (*grand*, par exemple) induit nécessairement une valeur comparative (*x est plus grand - par rapport à y, à ce que je souhaitais, etc.*), c'est-à-dire une relation d'occurrence à occurrence (il s'agit d'occurrences abstraites). Si je veux supprimer cette relation de comparaison, j'emploierai *hen* (« très »), qui, ici, ne se « traduira » pas, si l'on utilise le français comme métalangue (mais une glose en chinois aboutirait à la même constatation) : on rendra donc par *grand* (sans plus) et non par *très grand*. Il est clair que *hen* est le marqueur de centrage (suppression du gradient) et bloque donc toute relation d'occurrence à occurrence. »



Ce que nous retiendrons de ces quelques lignes est que la suppression et *a fortiori* l'absence de gradient bloque toute opération de comparaison, en empêchant toute relation d'occurrence à occurrence. *Rather* marquant fondamentalement une opération de comparaison, on comprend qu'il ne lui soit pas possible de porter sur un terme non-gradable.

La seconde explication est elle aussi basée sur l'opération dont *rather* est la trace, et est d'ailleurs plus ou moins complémentaire de la première. Nous avons vu qu'étant donné un domaine notionnel, *rather* construisait une valeur composée de l'intérieur I et de la frontière F. Or, du point de vue de la structure du domaine notionnel qu'ils permettent de définir, les termes incompatibles avec cet adverbe peuvent, semble-t-il, se-diviser en deux grandes catégories.

On peut tout d'abord distinguer les termes en « tout ou rien » comme *present* ou *eat* dont nous avons dit quelques mots lors de l'étude de *quite*. Ces termes sont non-gradables : ils ne permettent en outre pas, précisément parce qu'ils sont en « tout ou rien » et qu'on ne peut donc se situer qu'en I ou qu'en E, de construire des valeurs frontières, ce qui, bien entendu leur interdit de se combiner avec le type d'occurrence de *rather* qui nous intéresse<sup>19</sup>.

Un adjectif comme *right* et un verbe comme *understand* sont représentatifs de l'autre catégorie de termes incompatibles avec *rather*. Ces termes, classés parmi les non-gradables, renvoient à une notion autorisant la construction d'une frontière, qui, elle, d'ailleurs, est éventuellement gradable puisqu'il est possible d'envisager différents degrés de compréhension, par exemple. Mais, comme nous l'avons dit à propos de *quite*, l'intérieur I du domaine définissable à partir de tels termes se ramène à un seul point et ne comporte donc pas de gradient, d'où leur classification parmi les termes non-gradables. Pour être en I, où tout point est identifiable à tout autre point, on ne peut par conséquent avoir affaire, pour reprendre le même exemple, qu'à une compréhension totale, ce qui suppose que l'on ait éliminé la moindre trace d'incompréhension, si faible soit-elle. En d'autres termes, avec de semblables notions, il y a une coupure, un saut qualitatif

---

<sup>19</sup> Notons que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes avec *rather than*, car, dans ce cas, on n'a pas affaire à un seul domaine notionnel, mais à deux domaines notionnels associés qui permettent de définir un autre domaine dont les caractéristiques ne correspondent pas à celles des deux domaines origines.

entre l'intérieur et la frontière, qui, nous le rappelons, comporte des propriétés de l'extérieur E, c'est-à-dire, en gardant toujours le même exemple, de non-compréhension. Il n'est donc pas possible d'avoir en même temps I et F, et *rather*, qui justement construit une valeur composée à la fois de propriétés de I et de F, ne peut naturellement pas porter sur ce genre de termes. Cette deuxième tentative d'explication rejoint, on le voit, la première, dans la mesure où elle se fonde, elle-aussi, d'une certaine manière, sur l'absence d'un véritable gradient.

Pour clore cette partie de notre étude, nous mentionnerons finalement dans l'optique d'une comparaison avec *quite*, le cas de l'adverbe *too* dont on sait qu'il est compatible avec *rather* mais pas avec *quite*. *Rather* peut en effet se combiner avec *too* dans des énoncés du type du suivant :

(132) *Wilson, the nominal hero, appears to most advantage in the extracts from his calendar which head the chapters, but as a personage he is rather too shadowy for a hero.*

Ainsi que l'écrit A. Culioli à propos de *trop* : « *Trop* indique par rapport à un seuil considéré comme optimum que vous êtes au-delà » (1985 : 59). *Too*, auquel peut aussi s'appliquer cette définition, suppose donc un travail sur deux valeurs, dont l'une est considérée comme optimum, et rien ne s'oppose à ce que l'opération marquée par *rather* porte sur le domaine notionnel définissable à partir de ces deux valeurs. *Quite*, par contre, qui est la trace d'une opération de centrage, ne peut pas se combiner avec une expression comme *too shadowy*, précisément parce que l'on a affaire, non pas à une valeur unique, mais à une valeur qui se définit par référence à une autre, un optimum, qui peut lui-même varier d'une situation à une autre, ce qui manifestement ne permet pas de construire une valeur moyenne. C'est d'ailleurs, à notre avis, le même problème qui se pose avec les comparatifs. On peut, en effet, avoir une combinaison comme *rather cheaper*, par exemple, l'opération marquée par *rather* s'accordant parfaitement avec le travail sur deux valeurs que suppose le comparatif. Mais ce même travail sur deux valeurs interdit la co-occurrence de *quite* et des comparatifs : la comparaison s'effectuant par rapport à une valeur de base qui ne se présente pas comme stable,

il est impossible de centrer en renvoyant, pour reprendre le même exemple, au *cheaper type*<sup>20</sup>.

### 2.3.2. **RATHER** + GROUPE PRÉPOSITIONNEL.

Ainsi que nous l'avons laissé entendre plus haut, *rather* peut être suivi d'un groupe prépositionnel. Nous ne nous étendrons pas longuement sur ce genre de combinaison dont nous n'avons rencontré qu'un seul exemple :

(133) *Her son was of a fair, sun-tanned type, **rather** above middle height, well-made, and almost exaggeratedly well-dressed.*

On voit que l'on a toujours affaire à la même opération fondamentale : étant donné le domaine notionnel définissable à partir de *above middle height*, *rather* marque la primauté de l'intérieur I sur sa valeur complémentaire E, et construit ainsi une valeur mixte composée de I et de la frontière F, d'où encore une fois la possibilité de gloses telles que *more than not*, *to some degree*; *somewhat*. Il serait naturellement souhaitable de s'intéresser au problème des compatibilités et incompatibilités éventuelles, mais cela nous conduirait trop loin car il faudrait non seulement étudier les différents types de prépositions, mais aussi les différents types de termes pouvant apparaître au sein des groupes prépositionnels. Ainsi, à titre d'exemple, on ne peut pas se contenter de dire que *rather* est compatible avec *above* puisque, à la différence de (133), un énoncé comme le suivant est à l'évidence inacceptable :

(134) \**Their flat is **rather** above ours.*

Le domaine définissable à partir de *above ours* est en effet un domaine en tout ou rien qui ne permet de distinguer que deux valeurs polaires et qui ne peut,

---

<sup>20</sup> Notons toutefois que, comme l'écrivent Christophersen et Sandved (1969) p.93: « *when better is used colloquially to mean cured or improved in health, it can be preceded by quite:*

*Are you quite better now?*

*When it is a true comparative this is impossible. »*

Il semble donc que l'on puisse considérer que *better*, dans cet emploi très spécifique, perd sa valeur de comparatif, ce qui lui permet de se combiner avec *quite*.

de ce fait, supporter l'opération que marque *rather*. Mais, comme nous venons de le dire, nous laisserons de côté ce trop vaste problème pour nous intéresser maintenant plus longuement à la combinaison *rather* + substantif.

### 2.3.3 RATHER + SUBSTANTIF.

Cette combinaison se rencontre avec l'article indéfini dans des énoncés du type des suivants :

(135) *This intelligence Hark memorized with care, particularly the all-important name of the river - rather a trick for a field hand's tongue - repeating it over and over in Hannibal's presence until he had it properly, just as he had been told : Squash-honna, Squash-honna, Squash-honna.*

(136) *It's rather a failure, I'm afraid.* (exemple emprunté à Bolinger)

(137) *It's rather a change for you going on your knees to get a man to take you away for the week-end.*

(138) *"I can't imagine why you should be so good to me," said Philip. "It's good practice for me. It's rather a lark having a patient."*

Dans tous ces exemples, on peut une nouvelle fois considérer que *rather* marque fondamentalement la même opération sous-jacente de comparaison : on travaille sur le domaine notionnel définissable à partir du substantif suivant *rather*, et ce dernier, en mettant en avant l'intérieur I par rapport à l'extérieur E, nous donne une valeur constituée de I et de la frontière F. Ainsi, en (136) par exemple, *rather* construit une valeur composée en grande partie des propriétés de I = <a failure> et en plus faible partie des propriétés de E = <not a failure> constitutives de la frontière F, d'où, comme précédemment, la possibilité de gloses en *more than not*, *to some degree*, etc. Cette analyse est d'ailleurs indirectement confirmée par Bolinger qui, à propos de l'occurrence de *rather* dans cet énoncé, parle de « *the speaker's reluctance to use a strong term* » (p.100). En effet, c'est parce que *rather*, avec les propriétés de I, conserve certaines propriétés de E = <not a failure>, que l'on peut avancer, comme le fait implicitement Bolinger, qu'il y a atténuation, la valeur du substantif envisagé.

Toutefois cette analyse, dont se satisfait également les quatre autres énoncés, ne peut pas être appliquée à la lettre à tous les cas de figure, car avec la combinaison *rather* + substantif on peut aussi tendre vers le haut-degré. Bolinger écrit ainsi que *rather* « *can be extended, by litotes, to refer to a much greater degree, as in He's rather a giant, isn't he?* » (*Ibid.* : 100). On remarquera que, comme dans l'exemple suivant, également proposé par Bolinger :

(139) *She's rather a charmer, isn't she?*

on est en présence d'un « *question-tag* ». Celui-ci, nous l'avons dit, nous cantonne en I, et on retrouve donc le phénomène dont nous avons déjà parlé plus haut : partant de I, l'opération marquée par *rather* ne porte plus sur I et E, mais sur le centre attracteur et le centre organisateur de I. *Rather* construit les propriétés par excellence auxquelles renvoie le centre attracteur comme prévalant sur les propriétés typiques, et par conséquent moyennes, auxquelles renvoie le centre organisateur, et on obtient de ce fait une valeur proche du haut-degré que les grammairiens glosent le plus souvent au moyen de l'adjectif *remarkable*. Cette valeur se rencontre également dans les interro-négatives, ce qui confirme bien que, comme avec les adjectifs, c'est la préconstruction de I qui est à l'origine de son apparition :

(140) *Her husband also rose; he stood looking at me with a dim wistfulness that was touching in so fine a man. "Wouldn't it be rather a pull sometimes to have - a - to have?" he hung fire; he wanted me to help him by phrasing what he meant.*

Qu'il s'agisse du haut-degré ou de la valeur plus courante de *rather* glosable par *to some degree*, on notera que les substantifs qui suivent cet adverbe sont tous du même genre. *Rather*, en effet, n'est pas compatible avec n'importe quel type de substantif, et Quirk, affirme en particulier que « *if the noun is not gradable, then rather cannot be used [...]* » (1972 : 279). A l'appui de ses dires, ce linguiste propose l'énoncé suivant dont l'inacceptabilité ne fait aucun doute :

(141) \*It is **rather** a table<sup>21</sup>.

Il est vrai que, dans les énoncés que nous avons cités, les termes sur lesquels porte *rather*, comme *change*, *trick*, *failure*, etc., renvoient à des concepts culturellement définis qui apparaissent compatibles avec une gradation, caractéristique d'ailleurs nécessaire pour que puisse s'effectuer l'opération sous-jacente de comparaison. Par contre, des termes comme *table* ou *dog* qui renvoient à des concepts physiquement définissables ne semblent guère susceptibles de permettre la construction d'un gradient. Ainsi, par exemple, si, avec des notions comme /*failure*/, /*change*/, /*charmer*/, etc., on peut envisager l'existence d'échecs ou de changements partiels, d'individus qui sont plus ou moins des charmeurs, etc., cela s'avère plus difficile avec des notions comme /*dog*/ ou /*table*/, lorsqu'on s'en tient à leurs propriétés strictement définitoires. Pour prendre un exemple en français, on voit d'ailleurs nettement qu'une expression comme *un grand artiste* renvoie à un artiste qui possède les propriétés de l'artiste à un degré élevé, tandis qu'une expression comme *un grand chien* ne fait que référer à un chien de haute taille, ce qui, à notre avis, montre bien que la notion /*artiste*/ est gradable alors que la notion /*chien*/ ne l'est pas.

A la base de ce phénomène, on retrouve, comme on l'aura sans doute constaté, la distinction que nous avons introduite lors de l'étude de *quite*, entre les notions qui peuvent constituer des propriétés intrinsèques et celles qui représentent des propriétés extrinsèques. Avec des notions du type de /*dog*/ ou de /*table*/, on a affaire à des propriétés inhérentes stables. On a, de ce fait, une opposition en « tout ou rien » entre I et E et il n'est pas possible de définir des valeurs frontières composées à la fois de propriété de I et de E, car, en tant qu'intrinsèques, ces propriétés sont antinomiques. Etant donnée la nature de l'opération marquée par *rather*, cela suffit à expliquer pourquoi un énoncé comme :

---

<sup>21</sup> On pourra bien évidemment trouver des énoncés comme le suivant :

*It is a table, rather.*

où *rather* a sa valeur que nous avons qualifiée d'épilinguistique. Il s'ajoute toutefois, dans ce cas, une nuance d'intersubjectivité puisque l'énonciateur ne revient manifestement pas sur son propre discours, mais sur celui du co-énonciateur auquel il apporte une correction.

(142) \*It is **rather** a dog.

ne peut être qu'inacceptable. Mais, de plus, contrairement à ce qui se passait avec *quite* qui, avec l'article indéfini, autorisait un travail au niveau de la classe d'occurrences, cette inacceptabilité subsiste même si l'on part de I. En effet, ainsi que nous venons de l'avancer à la suite de Quirk, de telles notions peuvent être considérées comme non-gradables, ce qui, quel que soit le cas de figure, les rend de toute façon incompatibles avec l'opération de comparaison dont *rather* est la trace.

Par contre, avec des notions recouvrant des propriétés extrinsèques comme /*failure*/, qui, d'une part, apparaissent comme gradables, et , d'autre part, permettent de construire des valeurs frontières, rien n'interdit l'occurrence de *rather*, d'où l'acceptabilité de (136) que nous rappelons :

(136) It's **rather** a failure, I'm afraid<sup>22</sup>.

On pourra également, et pour les mêmes raisons, trouver des énoncés du type du suivant :

(143) Philip felt that Macalister looked upon him as **rather** a donkey.

Etant donné que, dans cet énoncé, apparaît *him* qui réfère à un animé humain, et non *it* comme en (141) et (142) qui pouvait respectivement référer à un inanimé et à un animé non-humain, on a affaire à un emploi métaphorique de *a donkey* qui ne renvoie pas à une propriété inhérente stable, mais à une propriété extrinsèque gradable, paraphrasable par *stupid*, et *rather* peut donc, dans ce cas, porter sur le domaine notionnel définissable à partir de la notion /*donkey*/.

---

<sup>22</sup> Une telle distinction entre propriétés intrinsèques et extrinsèques pourrait aussi se faire dans certains contextes avec les adjectifs. C'est, par exemple, le cas avec les deux énoncés suivants :

\**That madrigal is rather polyphonic.*

*This madrigal is rather popular.*

où, vu le C<sub>0</sub>, *polyphonic*, contrairement à *popular*, renvoie à une propriété inhérente. Or, avec les adjectifs on est beaucoup plus habitué à penser en termes de gradation qu'avec les noms, et on voit clairement que *polyphonic*, propriété intrinsèque, suppose une opposition en « tout ou rien » et est non-gradable, alors que *popular*, propriété extrinsèque, est gradable et ne suppose pas une telle opposition, ce qui va dans les sens de la tentative d'explication que nous venons proposer pour les substantifs.

De la même façon, des énoncés comme les suivants seront acceptables :

(144) *It is **rather** a big table.* (exemple emprunté à Quirk)

(145) *“As a matter of fact,” he said, in **rather** a small voice, “I believe that is Hermione come now, with Gerald Crich.”*

Dans ces deux exemples, il y a association d'une propriété extrinsèque gradable aux propriétés constitutives de la notion envisagée. Ainsi, en (144) par exemple, partant de l'intérieur du domaine définissable à partir de la notion /table/, on construit un sous-domaine qualifié par la propriété gradable /big/, et rien ne s'oppose à ce que l'opération marquée par *rather* puisse s'effectuer par rapport à ce sous-domaine qui ne présente pas les caractéristiques de non-gradabilité du domaine origine.

Avant de poursuivre en passant au cas de l'article défini, il nous faut ouvrir une parenthèse, car on ne peut pas ne pas rapprocher les exemples (144) et (145) des énoncés du type des suivants :

(146) *Then a **rather** thin smile came over his face.*

(147) *Suddenly the girl turned to Gerald, and said, in a **rather** formal, polite voice, with the distant manner of a woman who accepts her position as a social inferior, yet assumes intimate camaraderie with the male she addresses: [...].*

(148) *“Oh, by the way, I heard of a **rather** good thing today, New Kleinfonteins; it's a gold mine in Rhodesia. If you'd like to have a flutter you might make a bit.”*

Il n'y a pas grand chose à dire sur ces énoncés où *rather* porte directement sur un adjectif qui n'ait déjà été dit à propos des adjectifs. La seule chose que l'on peut se demander est s'ils présentent une différence avec ceux où *rather* porte sur le groupe nominal dans son entier. En d'autres termes, peut-on, par exemple, considérer que l'énoncé (144) est équivalent à l'énoncé suivant :

(149) *It is a **rather** big table?*



La réponse à cette question est, à notre avis, contenue dans le passage suivant de Bolinger (*Ibid.* : 99-100) :

« [...] the semantic difference that we sense in  
*I don't think I'd start too late if I were you; it's rather a long way there.*  
*... it's a rather long way there.*  
is [...] one of intensification<sup>23</sup> of a noun phrase as a whole against intensification of just the adjective feature of it. The first sentence is more admonitory than the second: a long way = far, and rather a long way = rather far, whereas rather long implies something less than a long way. [...] But this is undoubtedly a possible distinction rather than a necessary one. [...] That the two positions of the intensifier are felt to be indifferent is seen in their conversion to a two-way street: a somewhat sometimes gives somewhat a. »

Comme l'écrit finalement Bolinger, il ne semble pas qu'il y ait de réelle différence entre les deux genres de construction qui nous intéressent. Certes, dans un énoncé comme (144) où il y a définition d'un sous-domaine caractérisé par la propriété /big/ et où l'on part donc directement de la notion /big table/, on peut avoir l'impression que l'on obtient une valeur plus forte que dans un énoncé comme (149) où l'on travaille sur la seule propriété /big/ qui est toujours associée à /table/ mais ne représente plus la propriété définitoire d'un sous-domaine. Mais, d'un autre côté, travailler sur le sous-domaine /big table/ revient en dernier lieu à travailler sur la propriété qui en est définitoire, c'est-à-dire sur /big/, et ce avec d'autant plus d'évidence que c'est précisément l'introduction de cette propriété gradable qui permet à *rather*, en (144), de porter sur le groupe nominal. En (144) et en (149), c'est donc avant tout la notion /big/ qui supporte, directement ou indirectement, l'opération marquée par *rather*, et on peut par conséquent considérer que les deux constructions sont quasiment équivalentes.

Refermons cette parenthèse pour en venir maintenant au cas de l'article défini, par lequel nous clorons cette étude. Il apparaît, en fait, que *rather* ne peut

---

<sup>23</sup> Signalons, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté, que Bolinger emploie le terme « *intensification* » dans un sens neutre, les « *intensifiers* » regroupant chez ce linguiste aussi bien les « *boosters* » que les « *compromisers* » (dont fait partie *rather*), les « *diminishers* » et les « *minimizers* ».

pas se combiner avec un substantif précédé de l'article défini, comme en témoigne l'inacceptabilité des deux exemples suivants :

(150) \**She is rather the lady.*

(151) \**It is rather the dog.*

Cette incompatibilité entre *rather* et l'article défini est liée, à notre avis, au type de renvoi à la notion que suppose cet article. Ainsi que nous l'avons dit lors de l'étude de *quite*, il s'agit en effet d'un renvoi global à la notion qui ne permet pas de conserver l'individuation, tout point à l'intérieur du domaine étant identifiable à tout autre point. En d'autres termes, avec l'article défini, l'intérieur du domaine se ramène à un seul point, ce qui, d'une part, implique une coupure, un saut qualitatif entre l'intérieur et la frontière (si toutefois il est possible d'en définir une) et, d'autre part, supprime toute gradation à l'intérieur du domaine, facteurs qui l'un comme l'autre interdisent l'occurrence de *rather*, et il n'est donc guère étonnant que l'on ne rencontre pas la combinaison *rather + the + Nom*.

### 3. CONCLUSION.

L'étude que nous venons de faire de *rather* ne prétend pas plus à l'exhaustivité que celle que nous avons faite de *quite*. Nous n'avons par exemple, pas parlé du problème de la négation et de l'interrogation qui l'une et l'autre, sont incompatibles avec *rather*. Mais, si l'on s'en réfère à notre analyse, les raisons de cette incompatibilité apparaissent, à notre avis, très clairement. Ainsi, si l'on ne peut pas avoir un énoncé comme \**She is not rather nice*, c'est parce qu'il donne naissance à une ambiguïté telle qu'il en devient ininterprétable. En effet, la négation peut soit rejeter en bloc la valeur I F que construit *rather* et nous donner E, soit rejeter une seule des deux valeurs qui composent cette valeur mixte et nous donner I ou F, voire E F. De la même façon, les questions bipolaires ne peuvent pas porter sur *rather*, car cet adverbe, ainsi que nous venons de le voir, permet précisément de distinguer plus de deux valeurs. Il y a d'autres problèmes que nous

n'avons pas envisagés comme, par exemple, la possibilité qu'a *rather*, contrairement à *quite*, de se combiner avec un quantifieur du type de *many*, ou, inversement, et toujours contrairement à *quite*, l'impossibilité pour cet adverbe d'être suivi d'un superlatif, mais nous pensons que notre analyse est assez explicite pour permettre de traiter ce genre de problème.

On pourra s'étonner de ce que nous n'ayons pas consacré une partie de notre article à une étude contrastive de *quite* et *rather*. Là-encore, c'est parce que nous estimons que les analyses proposées suffisent à effectuer cette comparaison et qu'un chapitre spécifiquement contrastif ne ferait qu'alourdir l'exposé en introduisant d'inévitables redondances. Nous nous contenterons seulement de signaler que la quasi-équivalence d'énoncés comme *He is quite a good newspaperman* et *He is rather a good newspaperman* provient de ce que *quite* définit ainsi que nous l'avons vu, une valeur moyenne et que la valeur mixte que construit *rather* peut elle-aussi, d'une certaine manière, être considérée comme moyenne. En effet, elle comprend à la fois les propriétés de I et certaines des propriétés de E, et cette valeur, qui en ce sens peut être qualifiée de moyenne, bien que n'étant pas identique à celle que construit *quite*, puisque cet adverbe élimine toute valeur autre que I, en est tout de même relativement proche.

Cet article n'a de toute façon pas la prétention d'être autre chose qu'une simple ébauche. Les problèmes que nous avons abordés font entrer en jeu des concepts tels (inhérence d'une propriété, typologie des procès, etc.) qu'il serait illusoire de penser pouvoir les résoudre définitivement dans le cadre d'un seul article, et nous espérons donc tout au plus avoir ouvert un certain nombre de voies que d'autres pourront à leur tour emprunter et explorer plus avant.